

# LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Directeur: EDOUARD LOUCHET.

N° 235 - 5 MAI 1923 - Prix 3F.



PAULETTE RAY

G. L. MANUEL FRÈRES  
47, rue Dumont-d'Urville, 47

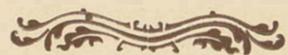
...“ Aussi bonne que la meilleure,  
et moins cher !... ”

Voilà ce que l'on dit AUJOURD'HUI

de

La Négative “ **AGFA** ”  
(SIGNÉE SUR LES BORDS)

Sur le marché MONDIAL



Charles JOURJON  
95, F<sup>e</sup> Saint-Honoré, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Tél. : ÉLYSÉES 37-22

# La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef :  
PAUL DE LA BORIE

Directeur :  
ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général :  
JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS  
FRANCE : Un An ..... 50 fr.  
ÉTRANGER : Un An ..... 60 fr.  
Le Numéro ..... 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
**BOULEVARD SAINT-MARTIN**  
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry  
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86  
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité  
s'adresser aux bureaux du journal

## AU-DESSUS DES CONTROVERSES

Il faut envier... ou plaindre, ceux qui, s'étant fait, sur toutes choses, une idée bien arrêtée, s'y tiennent mordicus, n'en bougent plus et ne veulent même pas connaître les idées ou les suggestions, que d'autres peuvent émettre sur les mêmes questions.

Ce n'est pas notre cas. Nous cherchons la vérité. Nous la cherchons avec désintéressement et avec bonne foi. Nous nous informons, à toute occasion propice, de l'opinion de toute personne ayant qualité et autorité à un titre quelconque, pour apprécier la situation de notre industrie et apporter des solutions aux problèmes multiples qui nous préoccupent. Aussi ne craignons-nous pas de déclarer hautement, que nous sommes prêts à reviser nos idées et même à modifier notre attitude, chaque fois que l'on nous démontrera que nous nous sommes trompés... ou que l'on nous a trompés. « L'imbécile, a-t-on dit, est celui qui ne change jamais d'avis ». Mais ce n'est pas seulement l'intelligence, l'honnêteté elle aussi commande de reconnaître son erreur. Ainsi nous nous trouvons doublement engagés à donner satisfaction à nos contradicteurs chaque fois qu'ils auront réussi à nous convaincre.

Tout ceci pour arriver à dire que l'on ne nous a fourni jusqu'à présent aucun argument de nature à nous faire dévier, si peu que ce soit, de notre

position à l'égard des maux et des remèdes que comporte la crise actuelle de l'industrie cinématographique française.

Nous restons sur cette position, non pas par obstination, non pas par amour-propre personnel non pas parce que nous y trouvons un profit quelconque, mais parce que notre conviction nous y attache inébranlablement... jusqu'à preuve du contraire.

Cette preuve, nous demandons à tous ceux qui croient la posséder de la produire au grand jour. Nous l'accueillerons, nous la publierons, nous la reconnaitrons, nous nous inclinons, sans aucune hésitation, sans aucune arrière-pensée, devant elle. *La Cinématographie Française* n'a pas été créée pour servir les intérêts ou les idées d'une personnalité ou d'un groupe, elle a été mise, par une personnalité, par un groupe, à la disposition de l'industrie cinématographique tout entière, pour servir la cause de tous sans aucune restriction, sans aucun parti-pris, sans aucun ostracisme. J'ai spécifié, en une occasion récente, que notre service de la publicité, absolument indépendant du service de la rédaction, était ouvert à quiconque pense avoir intérêt à en user, et que les opérations purement commerciales réalisées par ce service n'ont nulle répercussion ou influence sur les opinions émises, les thèses soutenues par la

rédaction. J'affirme non moins nettement, en engageant dans cette affirmation toute la force du sentiment très net, que j'ai de la dignité professionnelle du journaliste, qu'à aucun moment aucune autre directive, aucune autre consigne n'a été donnée au Rédacteur en Chef de *La Cinématographie Française* : servir l'intérêt général.

L'ai-je bien servi? Est-ce que je continue de le bien servir? Ce n'est pas à moi de le dire, c'est à vous, lecteurs, dont précisément je sollicite les avis et même les contradictions. Grâce au libéralisme absolu, à la largeur d'esprit, au tact parfait des cinégraphistes qui assument la charge matérielle de la publication de *La Cinématographie Française*, je bénéficie d'une indépendance totale d'opinion et d'expression qui garantit cette dignité professionnelle, dont je suis si jaloux pour avoir le droit d'en être fier. Et c'est pourquoi je puis prendre l'engagement de me rallier à toute proposition, à toute solution dont le bienfondé et l'utilité apparaîtraient clairement, même si l'intérêt particulier des amis et soutiens les plus indispensables de notre journal, en devait souffrir quelque peu. Mais oui, parfaitement, même en ce cas!...

Oh! ne vous hâtez pas trop de sourire. Nous aussi nous connaissons le proverbe : « Qui veut trop faire l'ange, fait la bête. » Pour ma part, je porte la plume au bout des doigts et non pas dans le dos. Il n'y a personne à *La Cinématographie Française*, qui se targue d'apostolat, pas même de philanthropie. Non, c'est sur le terrain positif des réalités pratiques, que nous nous plaçons. Ceux-là, selon nous, se trompent, qui pensent que le premier et le dernier mot de l'art de réussir, est de soigner son intérêt propre. En ce qui concerne, du moins, l'industrie cinématographique c'est le contre-pied de la vérité contrôlée par l'expérience, c'est l'opposé de l'évidence criante. Tous les maux dont l'industrie du cinématographe souffre en France, pourraient se ramener à ce point de départ déplorable, à cette base désastreuse : le défaut de solidarité. Et tous les remèdes qu'isolément on propose ça et là en vue de cas distincts trouveraient d'un seul coup, leur efficacité commune et décisive dans la mise en œuvre d'une action solidaire de bonnes volontés encore éparses, de forces jusqu'ici impuissantes.

Et voilà pourquoi les cinégraphistes qui — ayant pris à leur charge la publication d'un organe corporatif tel que *La Cinématographie Française*, l'ont par surcroît, assuré d'une pleine indépendance — ne croient pas avoir fait une chose d'es-

sence sublime. S'ils s'interdisent de mettre cet instrument de propagande (et à l'occasion de combat) au service particulier de leur intérêt personnel, par contre ils savent fort bien que chaque fois que l'on contribue à favoriser dans son ensemble, une industrie où tous les intérêts sont solidaires, chacun de ses artisans y trouve sa part de profit. C'est cette part de profit qu'ils escomptent et ils ne s'en cachent pas.

On est tout de même en droit de demander que le sentiment qui a dicté cette initiative et qui est le sentiment de la solidarité corporative, soit appréciée, compris et soutenu! Etant à la disposition de tous pour le service de toute cause d'intérêt général, *La Cinématographie Française* pense sincèrement qu'aucun concours effectif ne peut lui être refusé, sans qu'il y ait injustice à l'égard de ceux qui la publient et dommage pour l'industrie qu'elle sert de son mieux. A ceux mêmes qui ne partagent pas notre opinion sur telle ou telle question capitale, nous faisons appel au nom de la solidarité corporative. Qu'elle soit au dessus de nos controverses! Nous nous plaisons à penser que quiconque nous lit, reconnaît l'effort que nous faisons — et qui ne va ni sans peines ni sans frais — pour doter l'industrie cinématographique, d'un organe corporatif étranger aux polémiques de personnes, aux préoccupations de l'intérêt particulier, uniquement consacré à la recherche de l'information, de la documentation cinématographiques et à la discussion loyale, sincèrement impartiale, des grandes questions qui influencent le sort de notre industrie. Il nous suffira donc, pour achever de mériter les sympathies et le concours de tous les cinégraphistes, de poursuivre notre œuvre dans le même esprit d'indépendance et de bonne foi qui a présidé à sa fondation et, dont je ne cesserai de m'inspirer aussi longtemps que j'aurai l'honneur d'être appelé à lui donner une impulsion personnelle. A cette impulsion, je le répète, chacun peut contribuer, et même en l'orientant vers de nouvelles solutions — si l'on en révèle de meilleures — pour le bien commun.

Paul de la BORIE.

Si vous voulez acheter . . . **UN CINÉMA**  
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE  
Adressez-vous à  
**LA MAISON DU CINÉMA**  
50, Rue de Bondy - PARIS

## CE QUE L'ON FAIT DU DROIT DES PAUVRES

*Un Directeur de Cinéma doit-il payer le droit des pauvres quand il n'y a pas de pauvres dans sa Commune ?*

Un de ces derniers matins, je vis entrer dans mon bureau de *La Cinématographie Française*, un Monsieur qui se présenta lui-même : M. Z... Directeur de Cinéma à... mettons à « Mouillefarine. »

— Très honoré, Monsieur, qu'y a-t-il pour votre service?

— Beaucoup de choses, répondit mon interlocuteur. Vous pouvez me rendre un grand service en m'accompagnant lundi prochain chez le Maire de « Mouillefarine » et chez le Sous-Préfet de l'arrondissement.

— Pourquoi faire ?

— Pour être mon témoin.

— Songez-vous donc à provoquer en duel le Maire et le Sous-Préfet ?

— Je n'ai pas d'idée aussi sanguinaire; je ne veux pas trouver la peau de mon prochain mais je veux simplement défendre ma caisse. Or, ma caisse court grand risque d'être rapidement vidée si je ne mets obstacle aux prétentions de la Municipalité de « Mouillefarine », approuvées ou tolérées tout au moins par le Sous-Préfet.

— Quelles sont donc ces prétentions ?

— Me faire payer 10 % de droit des pauvres dans une commune où il n'y a pas de pauvres.

— Il n'y a pas de pauvres à « Mouillefarine » ?

— Pas un seul, et par contre, un grand nombre de millionnaires. Le Conseil Municipal en compte au moins quatre dans son sein.

— Diable ! J'ai bien peur que votre réclamation soit vaine. Vous semblez ignorer que les communes ont toujours le droit de prélever un droit des pauvres, sans cependant être obligées d'aller jusqu'à 10 %, quoi que la loi leur laisse cette faculté, même quand le paupérisme est inconnu chez elles. C'est à elles qu'il appartient de capitaliser les sommes ainsi recueillies pour parer aux événements. On peut, en effet, supposer que les conditions économiques de l'existence se modifieront sous l'influence de divers facteurs et que tel village où il n'y a que des gens aisés verra un jour apparaître des indigents en plus ou moins grand nombre. Les sommes ainsi recueillies sont naturellement transformées en titres de rente et immatriculées à un fonds spécial. Tel est-il le cas à « Mouillefarine » ?

— Oui, je sais que le Conseil Municipal a acheté de la rente française avec une partie des taxes versées par mon établissement. J'ai entendu dire que le fonds ainsi constitué produisait à l'heure actuelle un peu plus de 2,000 francs de rente. Malheureusement pour moi, la

Municipalité n'achète pas seulement de la rente, avec le produit de la taxe; elle achète du charbon pour les écoles, elle achète des layettes pour les nouveaux-nés... est-ce légal cela ?

— Je ne crois pas; je suis même persuadé du contraire. Mais il faudrait vous assurer que les choses se passent bien ainsi.

— Rien de plus facile. Vous n'avez qu'à venir me voir et nous nous rendrons ensemble à la Sous-Préfecture.

Le lundi suivant, je débarquai à « Mouillefarine », où le Directeur du Cinéma-Palace m'attendait impatientement.

Il voulut d'abord me montrer son Palace : une vaste grange sobrement installée, mais avec toutes les commodités que permet le local. De nombreux dégagements, un écran de belle dimension, un orchestre de sept musiciens avec un superbe piano Gaveau, à queue. Enfin, de quoi attirer non seulement la population de « Mouillefarine » qui est d'un peu plus de 3.000 habitants, mais aussi, bon nombre de citoyens de la Sous-Préfecture voisine, dont « Mouillefarine » n'est séparé que par une rivière.

Le tour du propriétaire terminé, nous nous rendîmes à la Sous-Préfecture où nous accueillit un fort aimable Secrétaire Général.

Le Directeur du Cinéma Palace exposa l'objet de notre visite.

— Je ne veux pas défendre la municipalité de « Mouillefarine », répondit en souriant le fonctionnaire; et j'admets; car c'est très probable, qu'une partie du produit de la taxe de 10 % prélevée sur vos recettes est utilisée pour acheter du charbon et des layettes. Mais, une simple observation : à quelle heure fermez-vous le soir ?

— Entre 11 heures et demie et minuit, Monsieur le Secrétaire Général.

— Vous avez une autorisation ?

— Oui.

— Vous vous trompez.

— Cependant mon prédécesseur m'a affirmé qu'il avait cette autorisation.

— C'est tout à fait inexact, et je vais vous dire pourquoi : il n'y a que le Sous-Préfet qui puisse donner aux propriétaires de Cinémas situés dans des communes, l'autorisation permanente de fermer après 11 heures. Or, j'affirme qu'il ne vous l'a jamais donnée, et je puis ajouter qu'il ne vous la donnera jamais, sauf à titre exceptionnel, à l'occasion d'une soirée de gala, d'une fête locale, etc... Il n'y a que dans les chefs lieux d'arrondissements que les cinémas peuvent fermer à minuit.

Mon Directeur de cinéma restait bouche bée.

— Alors, hasarda-t-il timidement ?

— Alors... répliqua le Secrétaire Général, vous avez peut-être dix mille fois raison au sujet du droit des pauvres, mais il est des cas où il vaut mieux ne pas avoir raison. Votre cas est un de ceux-là. Si vous réclamez à la mairie de « Mouillefarine », le Conseil Municipal vous dégrèvera peut-être d'une partie de la taxe des pauvres. Peut-être même ira-t-il jusqu'à vous restituer quelque

pécune sur ce qu'il a déjà touché indûment. Mais attendez-vous, sur le coup de 11 heures, à voir arriver les gendarmes qui verbaliseront contre vous parce que votre établissement est encore ouvert.

Quel est votre intérêt? Est-ce de fermer à 11 heures?

— Certes non. Les spectateurs, ici, n'arrivent qu'à 9 heures du soir; si je fermais à 11 heures, je serais obligé de donner des spectacles tronqués, et je perdrais ma clientèle. Mieux vaut que je me laisse et que je continue à payer le charbon des écoles et les layettes des gosses...

— Je ne vous l'ai pas fait dire, ajouta en se levant le Secrétaire Général de la Sous-Préfecture. Votre réclamation ne servirait à rien, d'autant que le Conseil Municipal, s'il n'osait plus utiliser de cette façon le droit des pauvres, affecterait tout le produit de ce droit à l'achat de rente, et vous n'auriez plus rien à dire ».

L'entretien était terminé. Nous quittâmes la Sous-Préfecture et regagnâmes « Mouillefarine ». Le Directeur du Cinéma-Palace était beaucoup moins joyeux au retour qu'à l'aller. Nous lui prodiguâmes nos consolations mais elles parurent lui apporter peu de réconfort. Nous lui demandâmes pourquoi?

— Parce que j'ignorais jusqu'à ce jour la menace qui pesait sur ma tête. Je croyais pouvoir, en toute sécurité fermer après 11 heures. Maintenant je vais vivre dans la crainte perpétuelle du procès-verbal. Croyez-vous que c'est assez idiot, cette obligation où sont les cinémas des simples communes de fermer à 11 heures? Surtout quand on songe que le cinéma de la Sous-Préfecture qui est situé de l'autre côté de la rivière à 400 mètres de chez moi, peut fermer à minuit tous les soirs.

— « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà », répondis-je. Mais cette réminiscence historique ne réussit pas à ramener le sourire sur les lèvres de l'infortuné Directeur.

Et dire qu'il y a encore des gens qui mettent en doute la nécessité pour le cinéma — ce pelé, ce galeux contre lequel tout est permis — de réaliser l'union de ses artisans pour se défendre!

Gaston PHÉLIP



## DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

N'hésitez pas à passer toutes vos Commandes d'Appareils & Accessoires  
A LA MAISON DU CINÉMA

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE

Section de Cinématographie

SÉANCE DU 11 AVRIL 1923

M. Lobel donne lecture d'un résumé du compte rendu sur la Foire de Leipzig, extrait de *Kinotechnik*. La fièvre de création des maisons allemandes semble se ralentir. Tandis que, il y a un an ou deux, chaque constructeur présentait la série complète de l'outillage cinématographique, depuis l'appareil de prise de vues, en passant par l'outillage de fabrication des films, jusqu'au projecteur, aujourd'hui prévaut la tendance à la spécialisation. Parmi les nouveautés de cette année, il faut citer le projecteur continu de *Mechau*, qui vient d'être réalisé industriellement. Cet inventeur attelé depuis de longues années à la réalisation de cet appareil, a été aidé par le constructeur de microscopes, *Leitz* de Wetzlar, qui lui a monté une usine à Rastatt (Bade). Plusieurs exemplaires de ce projecteur fonctionnent dans diverses salles allemandes et semblent donner satisfaction. Une autre nouveauté est un projecteur construit par les Etablissements « Krupp » d'Essen. On sait que cette maison est liée depuis plusieurs années avec *Ernemann* de Dresde. Dans ce nouveau projecteur, tous les organes mécaniques sont enfermés dans un carter étanche et le graissage se fait par circulation d'huile, à l'aide d'une pompe actionnée par le mécanisme.

Un film en couleur, réalisé par un procédé appartenant à l'inventeur viennois, le Dr *Hnatek* a été présenté dernièrement à Berlin.

La prochaine séance de la Section, aura lieu le mercredi 9 mai :

A L'ORDRE DU JOUR :

1° L'arc à miroir métallique des Etablissements « Fort »;

2° Les plaques en cristal à base de plomb, destinées à absorber les rayons ultra-violet émis par les arcs de prise de vues, fabriquées par *Baccarat* et présentées par les Etablissements « Gaumont ».

3° Projection de films.

Toutes les personnes s'intéressant à la cinématographie, peuvent assister aux séances de la Section.

## La Fête du 12 Mai au Château d'Orly

Ce jour-là, pour peu que le soleil se mette de la partie, il y aura de nombreux cinégraphistes, ravis d'aller, en pique-nique, visiter « la Maison de retraite de la Mutuelle du Cinéma ».

Pour 22 francs, on aura droit au voyage aller et retour en autobus, au déjeuner, au concert, au bal, à toutes les surprises.

Rassemblement général : 8, rue aux Ours, le samedi 12 mai; départ des autobus à 11 heures précises.

Quant à ceux qui ne pourraient partir à 11 heures du matin et qui voudraient assister à la fête de l'après-midi, ils auront le train suivant pour se rendre à Orly : gare d'Orsay, midi 12; Saint-Michel, midi 17; Austerlitz, midi 22.

Ainsi, les Mutualistes du Cinéma pourront visiter et connaître leur maison et le domaine qui devient leur propriété.

On s'inscrit au Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin.

\*\*\*

Nous trouvons dans l'*Ecran* les renseignements complémentaires suivants :

Tous les membres de nos associations ont intérêt à venir, en compagnie de leur femme et de leurs enfants et de tous leurs amis, professionnels de notre industrie, susceptibles d'adhérer à notre belle Mutuelle.

De même, pour donner plus d'éclat, d'entrain et de gaieté à cette fête, nous convions tous nos amis musiciens à venir avec leurs instruments de musique et de préparer leur répertoire. Nous invitons aussi tous nos collègues sportifs à s'entraîner pour les épreuves de sport amusant qui animeront cette agréable journée.

Mais ce qu'il importe pour tous en ce moment, c'est de se hâter de retirer les cartes. Le plus tôt possible sera le mieux.

Car cela nous permettra de commander exactement le nombre de voitures voulu et la quantité de repas nécessaires. Il convient que chacun nous aide de son mieux, surtout en nous faisant connaître son adhésion au plus tôt. C'est de cette façon qu'il n'y aura pas de mécomptes et tout marchera à merveille, dans l'ordre et la précision.

Dans le but de donner à tous les mutualistes des éclaircissements sur le projet élaboré en vue de la création d'une *Cité-Jardin*, exclusivement réservée aux membres de la Mutuelle du Cinéma qui voudraient bénéficier du voisinage de la Maison de Retraite, une exposition de maquettes de petites habitations individuelles, sera faite dans la salle à manger du château.

De même, un grand plan d'ensemble de la future cité sera exposé. Il sera possible d'y recevoir les adhésions des souscripteurs en vue de la constitution d'une société anonyme d'habitations à bon marché. Une petite cau-

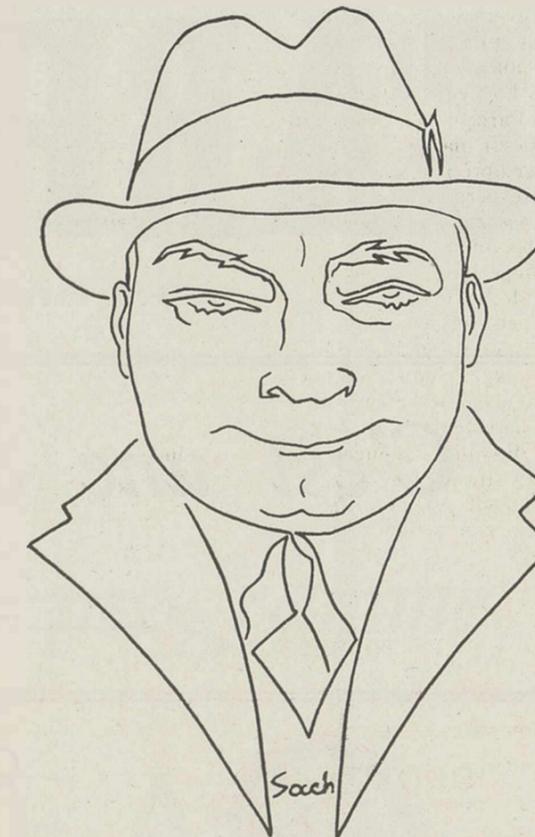
serie, faite par M. Seguin, notre conseil technique, en exposera clairement les mérites et les avantages.

La Maison de Retraite du Cinéma est fondée, apportant aux mutualistes, le repos et la sécurité de leurs vieux jours. Mais ce n'est pas tout: le programme actuel peut s'étendre aux membres participants de la Mutuelle, à ceux qui voudraient bénéficier du cadre merveilleux dans lequel se trouve édifée notre œuvre : le château d'Orly.

Tout le monde connaît la crise redoutable de l'habitation et la hausse des loyers que nous subissons.

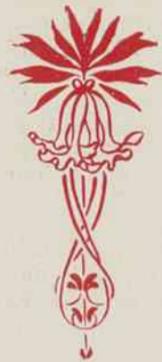
Intentionnellement, une partie du parc d'Orly n'a pas été incorporée à la Maison de Retraite, car nous avons pensé que beaucoup de nos amis seraient désireux d'y établir leur toit familial.

## CRANES D'ÉCRANISTES, par SACH



LOUIS MERCANTON

fera une excellente affaire de..... celle du.....  
.....COLLIER DE LA REINE !



C'EST A P  
**YENDRE**

que vous po

**LE GRAND MA**

**GARPENTIE**

POUR LE TITRE DE CHAMPIO

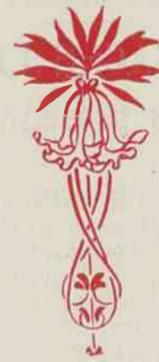
*C'est une attraction unique*

*pour*



CINÉMATOGRAPHES

8, Rue de la Michodière, PARIS  
36, Rue de Rome, MARSEILLE



ARTIR DU  
**DI 11 MAI**

urrez projeter

**TCH DE BOXE**

**R CONTRE NILLES**

N DE FRANCE POIDS LOURD

*votre prochain programme*

**PHOCÉA**



## NOS ENQUÊTES

## ON MASSACRE LES FILMS avant de les présenter au Public

Voici une question d'extrême importance, la façon dont les films sont présentés au public.

Sait-on que certaines œuvres cinématographiques qui ont été célébrées par la critique, pour l'harmonieux équilibre de leur découpage, la juste mesure de leur développement, la correspondance heureuse des contrastes, l'équivalence des situations, la sûreté du rythme, bref par un ensemble de qualités qui exigent beaucoup de doigté et de goût, sont soumises par certains Directeurs de cinémas, avant d'être livrées au public, à des mutilations et même à des remaniements qui les défigurent et les dénaturent complètement?

Ce que pensent de cet abus, les auteurs et metteurs en scène qui en sont les premières victimes, on le conçoit sans peine. Mais ils n'ont pas le pouvoir d'intervenir. Ne serait-ce pas plutôt le devoir des Éditeurs-Loueurs. Nous avons voulu connaître leur pensée à cet égard?

Et voici le résultat de notre enquête :

### M. MEUNIER

*Chef des Services de la Location de la Maison GAUMONT*

« Je suis le premier à déplorer les coupures que font les exploitants dans les bandes que nous leur livrons. La présentation spéciale des films aux Directeurs de salles, à justement pour but de leur soumettre l'œuvre intégrale, dans laquelle ils sont à même de nous signaler les coupures qu'ils jugent nécessaires pour la commodité de leur exploitation. Les films ne sortant en public que deux ou trois mois après leur présentation privée, nous avons tout le temps voulu pour en réduire le métrage. Mais il faudrait, lorsque la longueur définitive de la bande a été arrêtée, que personne ne s'avise plus d'y rien retrancher. Ce serait une convention à passer entre éditeurs, car si nous étions seuls à émettre la prétention de faire respecter le métrage de nos films, les Directeurs se refuseraient à accepter cette contrainte, et beaucoup de nos clients iraient chercher leurs films chez le voisin.

— Il serait pourtant de leur intérêt de projeter l'œuvre intégrale, car ils éviteraient à leur public la déception que j'eus dans une salle du Boulevard, où j'entraî dernièrement pour revoir un très beau film français, qui m'avait séduit lors de sa présentation. L'œuvre tronquée, mutilée, dans laquelle de larges coupures avaient été faites, n'offrait plus aucun intérêt. Des scènes entières avaient disparu, si bien que les scènes suivantes étaient absolument inexplicables, et que certains personnages faisant leur apparition au milieu du film, alors qu'on

les avait supprimés dans les bobines précédentes, avaient l'air de tomber du ciel.

— Le fait m'a déjà été signalé, mais je ne crois pas possible de l'éviter en ce qui concerne les salles des Boulevards, où le spectacle est permanent. La concurrence est tellement âpre entre ces différentes salles, que chaque Directeur est tenu d'afficher un programme d'un métrage égal à celui des voisins; or comme ceux-ci annoncent toujours une bande d'actualités, un comique et deux grands films, le résultat est que pour passer tant de choses et rester dans la limite de temps prévue pour chaque séance, on tourne au galop, puis on tranche on coupe, on rogne, tant que l'on peut, et vous voyez ce que cela donne. La vérité est que les salles à spectacle permanent, devraient s'en tenir aux films de 1.200 à 1.400 mètres au maximum et laisser les grands films aux salles ne donnant qu'une séance. D'un autre côté, la situation des éditeurs français n'est pas tellement brillante, qu'ils puissent choisir leur clientèle et refuser leurs films aux Directeurs qui les mutilent; mais il faudrait que ceux-ci pratiquent les coupures avec discernement au lieu de laisser, comme cela arrive dans la plupart des cas, l'opérateur couper à sa fantaisie.

En ce qui me concerne je ne serais pas opposé à ce qu'un règlement intervint, mais je ne puis pas, à moi seul entreprendre pareille réforme.

Voyez les autres éditeurs, prenez leur avis à ce sujet, et, si une amélioration leur paraît possible vous nous trouverez tout disposés à agir avec eux dans ce sens. »

\*\*\*

### M. REGNAULT

*Directeur de la location aux Établissements AUBERT*

M. Regnault, Directeur de la location aux Établissements Aubert, ne m'a pas caché qu'il partageait entièrement l'avis de M. Meunier, Directeur de la location des Établissements Gaumont :

« C'est très souvent que nous recevons de spectateurs, des protestations véhémentes contre les mutilations que certains exploitants font subir à nos films. Cela s'explique : prenez un parisien qui a vu *l'Atlantide*, projetée dans une grande salle des boulevards. En voyage dans une ville où il est obligé de s'arrêter, il se rend au cinéma pour revoir le film qui l'a charmé. Quelle n'est pas sa stupéfaction en constatant que de 1.900 mètres, le film a été réduit à un métrage de 1.500. Dans ces conditions, presque plus rien ne subsiste du charme de l'œuvre primitive, et, déçu, irrité, ce spectateur nous écrit pour protester.

Or, nous autres éditeurs, ne sommes pas les responsables. On comprend aisément, d'abord qu'il n'est pas de notre intérêt de réduire le métrage d'un film, la location étant faite au mètre, ensuite, que si nous produisons une œuvre cinématographique, nous estimons, le jour où elle est lancée dans le public, qu'elle

est entièrement au point et qu'elle est aussi parfaite que possible dans toutes ses proportions. Que si, au moment d'éditer un film, nous nous apercevons d'une longueur, c'est à nous, éditeurs à la couper, et non à l'exploitant.

Car, il n'y a pas que des exploitants intelligents et compétents : de la part de ceux-là, on pourrait admettre certaines coupures habiles. Malheureusement, il en est qui coupent à tort et à travers, et qui projettent alors sur l'écran, de véritables monstres. Tout cela, parce qu'il est des exploitants qui, pour empêcher le voisin de prendre tel ou tel film, se surchargent de programmes beaucoup trop copieux. C'est ainsi que je vis récemment dans une grande salle de province, projeter successivement une comédie dramatique et sentimentale de 1.800 mètres, un « Aubert-Journal » de 150 mètres, un film à épisodes de 800 mètres, un comique en deux parties de 700 mètres, pour terminer par un film de 2.000 mètres. Vous comprenez que l'exploitant ne pouvait réellement pas projeter six mille mètres en une soirée ! Alors il coupait, coupait à tour de bras, et le surplus était passé à une vitesse vertigineuse.

— Croyez-vous qu'il soit possible de remédier à cette situation?

— Je ne le pense pas. Nos contrats de location contiennent bien une clause qui interdit ces coupures, mais quand nous faisons observer à nos clients qu'ils ne respectent point cette partie de l'engagement qu'ils ont signé, ils nous répondent : « de quoi vous plaignez-vous ? Nous ne passons, il est vrai que 1.500 mètres sur un film de 1.900 mètres, mais puisque nous vous payons la location sur 1.900 mètres, vous n'y perdez pas : au contraire, car ces coupures nous permettent de projeter 3 films dans un spectacle où nous n'en passerions que deux. » Raisonement qui paraît d'abord irréfutable, mais qui ne l'est qu'en apparence pour des quantités de raisons : ces films mutilés tronqués, disons le mot : sabotés, indisposent le public qui trouve bien médiocre l'œuvre dont il a lu les éloges dans la presse. Ensuite, la copie en souffre, les morceaux enlevés sont bien recollés avant de nous être rendus, mais cette opération, plus ou moins bien faite, est loin d'améliorer un positif destiné à passer encore dans beaucoup d'appareils. Laissez-moi à ce sujet, ouvrir une parenthèse pour vous dire qu'il est navrant de voir la façon dont quelques exploitants traitent les positifs. On nous en rend, où il n'y a autant dire plus de perforations et qui ne sont plus bons qu'à mettre au rebut.

Puissent les Directeurs de cinémas, se rendre compte du tort que de tels procédés font aux éditeurs et par contre coup à eux-mêmes.

En définitive lorsque un Directeur de Cinéma, nous est signalé par nos Agents, comme dénaturant complètement et de façon habituelle notre production, nous estimons que notre véritable intérêt n'est pas de le conserver comme client. Nous agissons de même lorsqu'un Directeur abîme par trop fréquemment nos positifs. Peut-être un jour, le jour où tous les éditeurs

seront d'accord entre eux (?) arrivera-t-on à supprimer cette habitude néfaste, car il n'est pas plus admissible que l'on coupe le quart d'un film que de couper le quart d'un livre ou d'une pièce de théâtre. »

\*\*\*

### M. LAURENT

*Directeur de "PHOCÉA"*

M. Laurent m'a déclaré : « L'abus dont vous me parlez n'est malheureusement que trop fréquent, et, jusqu'ici, nous n'avons pu réussir à le supprimer. Nos contrats, tout comme ceux des Établissements Aubert, stipulent bien que les coupures sont interdites, mais allez faire respecter cette clause ! L'exploitant tient en réserve tout un lot d'arguments et nous ne pouvons songer à prendre une mesure générale, pour retirer notre location à ceux qui font ces coupures, car ils sont légion. Si encore ces « abréviations » pour employer un euphémisme, étaient faites à bon escient ! Mais la plupart du temps, il en est tout autrement. Jusqu'aux chefs d'orchestre qui sont parfois complices de cet abus : un chef d'orchestre dira par exemple à son Directeur : « Pour accompagner cette scène, j'ai un très joli morceau, qui fait très bien, mais qui est un peu court pour que le morceau s'achève avec la scène; n'y aurait-il pas moyen de couper 50 mètres de film ? » Le Directeur acquiesce, naturellement. Or, ce fait peut se produire trois ou quatre fois pour un seul film...

Seulement nous avons beau protester, personnellement, nous ne pouvons rien changer à cet état de choses qui, je le sais, nuit beaucoup au Cinéma. Les exploitants ne se rendent pas compte qu'en agissant ainsi, en présentant des films dont l'intrigue paraît souvent décousue en raison des suppressions qu'ils ont faites, ils contribuent à détourner de leurs salles le public qui aime comprendre.

C'est donc au public qu'il appartient de protester, toutes les fois où il peut se rendre compte par lui-même qu'un film a subi, par le fait de l'exploitant, une véritable déformation. »

G. P.

Dans votre intérêt  
**N'ACHETEZ PAS DE FAUTEUILS**  
 sans avoir demandé le dernier  
 prix-courant illustré de  
**LA MAISON DU CINÉMA**

## La Nationalité des Films

On en a discuté à la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie

Rencontré mercredi dernier, M. Demaria dans le feu de ses préparatifs de départ pour l'Italie où il se rend la semaine prochaine à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition de Turin.

« Que pensez-vous M. le Président, de la lettre que vous adresse M. Michel Carré, au sujet de la marque d'origine des films ? »

— Que me demandez-vous là, dit M. Demaria. Le Bureau de la Chambre Syndicale se réunit demain, et si j'ai une opinion, il n'est pas convenable que je la fasse connaître auparavant à d'autres que mes collègues.

— Entendu. Cependant, puis-je vous demander si vous estimez que la loi actuelle est suffisante pour réprimer le camouflage du film étranger importé en France ?

— Elle est insuffisante. Elle empêche de baptiser français un film qui est anglais ou allemand, mais c'est tout; elle n'oblige pas à déclarer la véritable nationalité de ce film. Alors, comme le public ignore la loi, il se figure, quand il voit projeter un film dépourvu de toute mention d'origine et dont titre et sous-titres sont rédigés en français, que ce film est français. Pour obliger le loueur du film à indiquer la nationalité de sa marchandise, il faudra donc, de toute évidence, faire une loi spéciale. Revenez me voir demain soir après la séance du Bureau de la Chambre Syndicale, et je vous communiquerai très volontiers le résultat de nos délibérations. »

\*\*\*

### Après la séance du bureau de la Chambre Syndicale

Je me suis rendu comme me l'avait conseillé M. Demaria au bureau de la Chambre Syndicale jeudi après-midi. La séance était déjà terminée et ces Messieurs avaient promptement regagné leur domicile. M. Roquais, l'actif secrétaire administratif du Syndicat me raconta en quelques mots comment les choses s'étaient passées :

— « La discussion a d'abord été un peu confuse en raison des difficultés qu'il y a à trouver des solutions. Quelques-uns de nos membres ont démontré à M. Carré, présent à la séance, qu'il leur était fort difficile de certi-

fier sous leur responsabilité la véritable origine d'un film. Un éditeur achète un film en Danemark. Le film est tourné dans les paysages danois avec des acteurs danois, un metteur en scène danois. Tout porte donc à croire qu'il s'agit d'une œuvre originaire du Danemark. Or on finit par savoir que dans la Société qui a tourné le film, la majorité des actions appartient à des Allemands. Par conséquent l'éditeur qui aura exploité ce film en France et aura déclaré qu'il était d'origine danoise aura trompé la public français et cela avec la plus parfaite bonne foi.

Cet argument a vivement frappé M. Carré et on a décidé d'examiner la question à fond et de consulter des spécialistes en droit international afin de leur demander quelle serait à leur avis, la meilleure solution. Toutefois dès maintenant il a paru à la majorité des membres présents que la meilleure solution serait la suivante : Les membres de la Chambre Syndicale signeraient l'engagement d'appliquer à tout film importé une marque spéciale indiquant dans quel pays le film a été acheté. Ce serait une demi-satisfaction en attendant le jour où serait trouvée une solution vraiment parfaite. »

## LE COMITÉ FRANÇAIS DU CINÉMA

Ainsi que nous l'avions annoncé le Comité français du Cinéma s'est réuni sous la présidence de M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, assisté de M. Charles Deloncle, sénateur de la Seine.

Après échanges de vues entre MM. Deloncle, Roland Marcel, directeur du cabinet du Ministre de l'Instruction publique, Claude Farrère, Funck-Brentano, Abel Faivre, Frantz Jourdain, Vuillemoz, Ginisty, secrétaire général, il a été décidé :

1° Que les récompenses ne seraient accordées qu'à des films inédits;

2° Que ces récompenses seraient constituées par une mention indiquant pour quelles qualités le film est recommandé à l'attention du public;

3° Que le nombre de ces récompenses ne serait pas limité par les statuts, étant bien entendu qu'elles ne sauraient aller qu'aux films qui en seront jugés dignes, soit par leur conception, soit par la valeur de leur sujet, soit par la beauté de leur réalisation technique, soit par leur tenue morale.

VIENT DE PARAÎTRE :

### LE VADE-MECUM de L'OPÉRATEUR CINÉMATOGRAHISTE

Deuxième édition revue et considérablement augmentée, par R. FILMOS

300 pages, 87 dessins et schémas, 7 tables. — Indispensable à MM. les Opérateurs et Exploitants Cinématographistes

EN VENTE A LA MAISON DU CINÉMA. — PRIX : 9 FRANCS (PORT EN SUS 1 FRANC)

## EN PROVINCE

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques vient de publier le montant des sommes qu'elle a encaissées pour ses membres en 1922. Le total s'élève presque à 30 millions, exactement 28 millions 929.691 francs 30 centimes, chiffre qui n'avait jamais été atteint.

De l'examen de ce bilan, il ressort que les théâtres parisiens ont réalisé, en 1922, une très belle année, dont les auteurs ne pourront pas se plaindre.

Personne, certes, ne sera jaloux des directeurs de la capitale, qui ont effectué le maximum des recettes, et on ne pourra, au contraire, que se réjouir de voir que les efforts qu'ils ont tentés ont été couronnés de succès. Mais, d'une comparaison rapide avec les directeurs de la province, on ne pourra tout de même se défendre d'un certain regret de voir que de semblables efforts n'aient point amené les mêmes résultats.

Nous disions, il y a peu de temps, que l'exploitation artistique était privilégiée et nous en avons ici encore la preuve par les chiffres, que publie la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Paris a incontestablement la meilleure des clientèles, celle des étrangers et des provinciaux qui se renouvelle sans cesse et vient dans la ville lumière dans le but de dépenser. Or, il se trouve que les théâtres, concerts, music-halls et cinémas de Paris ne paient pas des taxes aussi élevées que la province, ils ignorent heureusement encore toutes les charges imposées par les municipalités aux spectacles de toute nature, dans bon nombre de communes de France.

Il y a là une inégalité flagrante et contre laquelle on ne saurait trop protester. Pourquoi les théâtres et cinémas de province, qui ont déjà tant de mal à se défendre, puisqu'ils ne peuvent compter, ou à peu près, que sur les habitants de la commune, sont-ils frappés de taxes, auxquelles les théâtres parisiens, mieux placés pour se défendre, ne sont pas soumis. N'est-il pas évident que les taxes municipales sont excessive et abusives et qu'elles revêtent un caractère odieux d'arbitraire.

On sait très bien que les budgets communaux ont grand mal à s'équilibrer: ils ont, du reste, cela de commun avec les budgets particuliers, mais pourquoi les municipalités cherchent-elles à trouver un peu d'élasticité dans leurs finances en imposant à outrance une catégorie particulière de contribuables et en lui appliquant un régime absolu de défaveur sous la forme de taxes multiples.

Il y a longtemps que nous regimbons contre ces procédés et c'est malheureusement en vain que nous faisons entendre nos protestations, tout reste en l'état pour le plus grand mal des directeurs provinciaux.

On en arrive à penser que si les théâtres de Paris avaient à acquitter les mêmes taxes municipales, les choses en iraient autrement. Ils se remueraient, ils

s'agitent, feraient agir toutes leurs influences jusqu'au jour où on les en aurait affranchis. C'est peut-être à ces manœuvres même qu'ils doivent de ne les pas connaître.

Mais, alors, pourquoi ne s'emploieraient-ils pas en faveur de leurs collègues de province, ce serait là de la bonne solidarité et ils fortifieraient singulièrement leur position.

Tout le monde du spectacle se réjouira que les exploitations parisiennes aient été florissantes en 1922, mais que ces privilégiés ne soient pas égoïstes et qu'ils s'intéressent efficacement au sort de leurs collègues, moins bien partagés.

Il ne leur en coûte qu'un peu de bon vouloir et ce faisant ils auront contribué à un acte de justice, dont le contre-coup sera d'apporter une situation meilleure, chez tous ceux qui, en province, vivent d'une façon ou d'une autre, du spectacle.

LÉONCE DENANS.

(Cinéma-Spectacle).

\*\*

### ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CINÉMAS de Marseille et des Bouches-du-Rhône

Nous recevons de l'Association des Directeurs de cinémas de Marseille et des Bouches-du-Rhône, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Monsieur le Directeur,

Les Directeurs de Cinémas de Marseille et du Département des Bouches-du-Rhône, ont créé une Association dont le nombre d'adhérents, depuis sa fondation, qui date de février dernier et qui comprend la presque totalité des établissements cinématographiques, témoigne du succès de notre entreprise.

Le but de notre association, qui est affiliée à la Fédération des Directeurs de Spectacles de Province, dont le siège est à Bordeaux, est la défense des intérêts des exploitants, de faire aboutir les nombreux desiderata, que chacun de nous a à cœur, de voir admis par les pouvoirs publics et surtout la diminution des impôts dont notre corporation est écrasée.

L'effort que nous voulons poursuivre ne pourra être couronné d'un plein succès que si nous voyons le nombre de nos adhérents augmenter chaque jour. C'est par le nombre que nous pourrions continuer la lutte qui doit, dans un temps très rapproché, nous donner le profit que nous attendons. C'est pourquoi nous venons vous dire de vous faire admettre dans notre Association. Vous serez plus fort pour défendre vos intérêts, puisque nous les défendrons avec vous.

Comme toutes les Caisses syndicales, notre Associa-

tion a créée une Caisse de défense et de propagande du cinématographe. Il importe que la caisse de défense de notre industrie soit organisée de façon efficace et que tous ceux qui sont appelés à en bénéficier participent à en faire les frais. C'est pourquoi nous avons pensé que tous les Directeurs, *syndiqués ou non*, doivent être assujettis à une perception fixée par le Comité de Défense, à 1 % perçu sur toute les factures de tous les programmes.

Cette décision a été prise en parfait accord avec les loueurs pour une période de douze semaines.

C'est sous forme de timbres mobiles variant avec l'importance de la facture et dont la base est de 0,25 par fraction de 25 francs que cette perception est faite sur le montant de chaque facture.

Ainsi, sur une facture de 175 fr., un directeur verra appliquer trois timbres : un de 1 fr., un de 0 fr.50 et un de 0 fr. 25.

De cette façon chacun contribuera à fournir à la Caisse de Défense et de Propagande du Cinéma, les moyens de lutter pour l'intérêt commun.

Cette perception est faite par l'intermédiaire des loueurs sur tous les programmes quels qu'ils soient.

Cette décision a été prise en conformité de celle adoptée au Congrès de Strasbourg. Mais il est entendu que l'argent recueilli dans notre département, sera *intégralement versé* à notre Association, qui seule aura la gestion et qui n'aura de comptes à rendre qu'à ses membres.

La gestion de ces fonds, se fera sous la responsabilité entière de tous les membres du bureau, et l'emploi sera *exclusivement* consacré à la défense des intérêts généraux de notre corporation.

Nous n'avons pas à nous immiscer dans les querelles qui divisent les deux Syndicats de Paris, nous avons en vue seulement les intérêts de nous, *Etablissements de Province*.

Nous espérons que vous voudrez nous aider dans la tâche que nous avons entreprise et dont le résultat sera profitable pour tous les exploitants.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Pour le Conseil d'Administration,  
Le Secrétaire :  
VOULAND.

\*\*\*

### UNE RÉUNION A TOULOUSE

La Fédération des Directeurs de Spectacles de Province, réunie à Toulouse, a émis un vœu en faveur du projet Barthe adopté par la Chambre des Députés, et demandant que le projet Auriol soit mis en discussion à la Chambre, dans le plus bref délai, après avoir été amendé conformément à la déclaration faite le 28 mars, au banquet du Syndicat des Directeurs de cinémas. L'amendement stipule que les théâtres, les cinémas et les music-halls devront bénéficier, en ce qui concerne la Province de la même détaxe de 50 %.

## LE CINÉMA AUX CHAMPS

Il est incontestable que parmi les grands hommes dont s'enorgueillit la République troisième du nom, notre actuel ministre de l'Agriculture tient une glorieuse place.

Quoiqu'en pense certains esprits que la passion aveugle... ou que la faim tourmente, M. Chéron laissera un très grand nom dans l'histoire de ce pays.

Insensible aux outrages, dédaigneux des calomnies, il poursuit sa noble tâche avec une farouche grandeur. Il marche droit sur la route tracée comme le bœuf creuse un sillon, comme l'âne traîne une charrette.

« *L'agriculture avant tout* » proclame-t-il d'une voix forte ; et chaque pensée éclose sous son vaste front, marque une prospérité nouvelle pour la verte Normandie.

La dernière invention de M. Chéron, admirable, c'est le moins qu'on en puisse dire...

(Le fait d'être ministre ne vous classe pas forcément dans la catégorie des imbéciles.)

Un jour M. Chéron s'est aperçu avec émoi que nos chères campagnes manquaient un peu de distractions.

La contemplation permanente des blonds épis n'est pas une source suffisante d'hilarité ; la fosse à purin, pour gracieuse qu'elle soit, perd à la longue beaucoup de son charme, et les bœufs tachés de roux et de bouse verdâtre, ne suggèrent pas toujours des idées très folichonnes.

Il y a bien le passage des trains, mais, comme disent les sœurs Guy, on finit par s'en lasser.

M. Chéron a donc décidé de distraire nos populations campagnardes et, dame ! il réussit tellement bien à embêter les citadins que tout porte à croire qu'il saura faire rigoler les ruraux.

Pour commencer, voici du Cinéma.

Parfaitement, pourquoi donc le paysan de France serait-il privé des facéties de Charlot ? Pourquoi les *Mystères de Philodelfie* ne viendraient pas réjouir son âme simple ? Et Fatty ? et Douglas ? sont-ils donc réservés aux *biaux messieurs de la ville* ? Sans blague ! et l'égalité, alors ?

Déjà les premières expériences ont suscité en Calvados le plus grand enthousiasme.

Pour la confection ou l'adaptation des films destinés au public des champs, M. Chéron s'était adressé aux cinégraphistes les plus éminents : MM. Marcel L'Herbier, Baron Céleri, Abel Grange, Diamant-Berger qui étaient tout désignés pour ce genre de sport.

Reconnaissons sans ambages qu'ils n'ont pas été inférieurs à leur réputation. Avec beaucoup de talent ils surent transformer leur formule, un peu légère parfois pour les écrans de villages et les films *repentis* qu'ils nous ont offerts peuvent être loués (0 fr. 30 le mètre) sans réserves.

Citons : *Fièvre*, d'Abel Grange, devenue pour la circonstance *Fièvre aphteuse*. Tragi-comédie, un peu salée peut-être, mais combien vraie.

« *Le blé qui lève* » (ou « *Les prix qui montent* »), d'après le chef-d'œuvre de René Bassinoire, plut énormément à l'assistance.

*Ah ! les vaches !* charmante comédie pastorale.

*Fumier* : Une délicate fantaisie d'une douce fraîcheur poétique.

*L'Enfant de labours*, d'après l'œuvre puissante du grand Bataille souleva dans la salle une forte émotion et fut longuement applaudi.

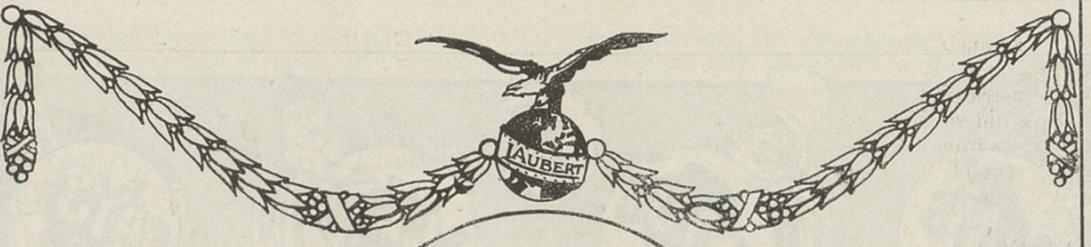
*Doriphora*. Ce film mérite une mention toute spéciale. C'est M. Chéron lui-même qui en est l'auteur. Visualisé par M. Baron-Céleri, il témoigne de dons réels d'observation et d'analyse.

Avec une précision étonnante, il montre l'incroyable jobarderie des consommateurs et le tort qu'il y aurait à ne pas s'offrir davantage (si possible) leur portrait et leurs économies.

Quel humour ! quelle vérité ! !

Ce programme, judicieusement choisi, comme on le voit, reçut de la part du public un accueil des plus flatteurs, après lequel M. Chéron aurait tort de ne pas continuer.

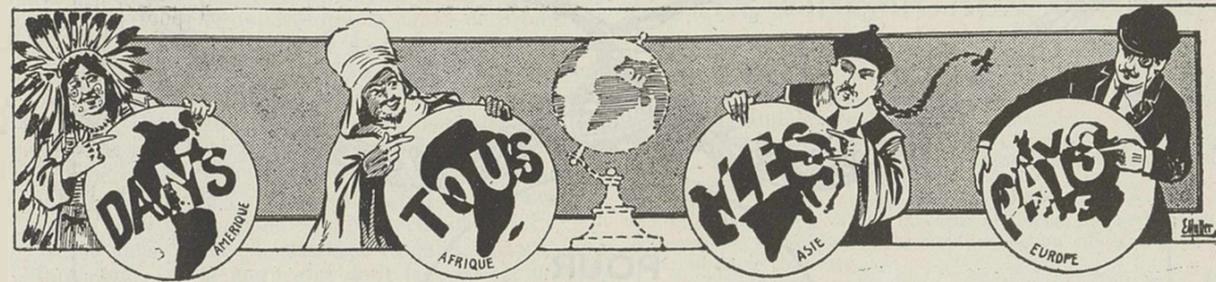
Mais, soyez tranquille il continuera. J.-R. DARNYS.  
(*Le Chat Noir*).



POUR  
**1923-1924**

**AUBERT** annonce déjà son Calendrier

<p style="text-align: center;">Le 7 septembre.</p> <p><b>SARATI LE TERRIBLE.</b> — De Jean Vignaud, par Mercanton et Hervil.</p> <p style="text-align: center;">Le 21 septembre.</p> <p><b>LE VOILE DU BONHEUR.</b> — De Clémenceau, par E. E. Violet.</p> <p style="text-align: center;">Le 5 octobre.</p> <p><b>LE ROI DE PARIS.</b> — En 4 époques, de Georges Ohnet, par de Marsan et Maudru.</p> <p style="text-align: center;">Le 19 octobre.</p> <p><b>AUX JARDINS DE MURCIE.</b> — La célèbre pièce du théâtre Antoine, par Mercanton et Hervil.</p> <p style="text-align: center;">Le 2 novembre.</p> <p><b>LE SECRET DE POLICHINELLE.</b> — De P. Wolf, réalisé par Vandal-Delac, metteur en scène Hervil. De Féraud, principal interprète.</p> <p style="text-align: center;">Le 16 novembre.</p> <p><b>LE CRIME D'UNE SAINTE.</b> — De Decourcelle.</p>	<p style="text-align: center;">Le 30 novembre.</p> <p><b>L'AUTRE AILE.</b> — Un grand film d'aviation tiré du roman de Canudo (Dal-Film).</p> <p style="text-align: center;">Le 14 décembre.</p> <p><b>LA BATAILLE.</b> — De Claude Farrère, par le Film d'Art (Vandal-Delac) metteur en scène E. E. Violet.</p> <p style="text-align: center;">Le 28 décembre.</p> <p><b>LA LÉGENDE DE SŒUR BÉATRIX.</b> — De J. de Baroncelli avec Sandra Milowanof.</p> <p style="text-align: center;">Le 11 janvier.</p> <p><b>ROCAMBOLE.</b> — L'ouvrage le plus populaire de Ponson du Terrail.</p> <p style="text-align: center;">Le 26 janvier.</p> <p><b>PARIS.</b> — Scénario inédit de Pierre Hamp et René Jeanne, apothéose de « Paris » capitale du monde, réalisé par le film d'Art (Vandal-Delac).</p>
---	---



## LETTRÉ D'ANGLETERRE

**Exploitation.** — Les différends entre loueurs et directeurs ne sont pas rares et, il faut bien l'avouer, il est parfois bien difficile de juger qui a tort et qui a raison. En ce moment une discussion assez violente a lieu entre certains directeurs qui ont loué des films anglais classés « super » et les loueurs qui les ont présentés et, ensuite, n'ont fait pour ces « supers » aucune publicité. Les directeurs ont, pour la location, donné la forte somme et, comme les films n'ont pas attiré le public, les recettes ne sont pas en rapport avec les sommes déboursées par les directeurs.

La question se pose : Qui doit s'occuper de la publicité d'un film?... Le loueur qui le lance ou le directeur qui le présente au public?

Le loueur prétend que, du moment que le film est loué, c'est à l'exploitant de l'exploiter... que lui, loueur, n'est pas en rapport direct avec le public et que son rôle se borne à présenter les films aux directeurs.

Ceci est parfait, répond l'exploitant. Mais si les frais de la publicité qui doit attirer le public sont à sa charge, la location du film ne doit-elle pas en être diminuée? Et encore ces grosses dépenses de publicité n'incomberont-elles qu'aux exploitants en première semaine; les autres bénéficieront de cette publicité sans y avoir rien participé.

Peut-être une entente entre directeurs serait la meilleure et la plus sûre des solutions : que chacun se mette à l'œuvre et fasse valoir sa marchandise! Bien peu de directeurs en Angleterre ont une idée de la meilleure façon d'exploiter un film.

\*\*

Contrairement à ce qui a été dit au sujet du nouveau contrat présenté par la C. E. A. — Association des Exploitants — à la K. R. S. — Société des Loueurs — le président de la K. R. S., M. Bromhead, assure que la Société des Loueurs n'a qu'un désir qui est de satisfaire celui de la C. E. A. Malheureusement, les exploi-

tants, en rédigeant le nouveau contrat, ne se sont pas assez occupés des intérêts des Loueurs. Ceux-ci auraient de beaucoup préféré continuer à traiter leurs affaires sans « contrat unique » mais en s'inspirant des circonstances.

Cependant, en vue de prouver aux Exploitants leur bonne volonté, les Loueurs ont nommé un comité qui travaille en ce moment à certains changements jugés par eux indispensables dans ce même contrat, et qui seront soumis, pour examen, à la C. E. A.

Depuis le temps que dure cet échange de forme de contrat, on finit par se demander, si jamais Loueurs et Exploitants arriveront à l'entente parfaite.

Quoi qu'il en soit, les Exploitants y voient une fois de plus la grande nécessité d'un groupement unique et de plus en plus la C. E. A. voit augmenter le nombre de ses membres dans les différents comités.

\*\*

Un groupe d'experts psychologues est en train d'examiner la valeur du cinéma au point de vue d'éducation. Un laboratoire cinématographique a été installé à cet effet à University College.

L'étude des experts, sous la présidence de Professor Charles Spearman, portera surtout sur la durée des impressions des visions cinématographiques sur l'esprit des écoliers et le degré de fatigue causé par ce moyen d'éducation. Le rapport de la Commission sera rendu public à l'automne.

\*\*

Serait-il possible, ainsi qu'on l'annonce, que « Fatty » soit en ce moment incognito en Angleterre? Prendre un nom quelconque est chose aisée... mais pour Fatty, changer de personnalité l'est moins!

\*\*

Pour la *British Empire Exhibition*, qui aura lieu l'année prochaine à Wembley, il est décidé qu'une magnifique salle de cinéma se trouvera dans la base de la tour de ciment armé qui doit s'élever à 170 mètres environ.

Il est à souhaiter que cette tour n'ait pas le sort de celle qui fut commencée à Wembley il y a plusieurs années, et qui devait rivaliser avec la tour Eiffel.... Le projet tomba subitement et la pauvre tour, déjà bien avancée, fut vendue comme vieille ferraille!

Cette exposition promet d'être des plus intéressantes.

\*\*

La « Goldwyn » annonce que, après *The Christian*, la sortie de ses films sera mise à trois mois.

Déjà le block-booking est aboli dans cette compagnie et chaque film est vu et loué d'après ses propres mérites. Désormais la « Goldwyn » bornera sa production à environ 42 films par an et les cinémas anglais pourront les passer presque simultanément avec les salles américaines.

\*\*

Un film révélant *L'Origine de la Vie* a été présenté la semaine dernière à Hull par l'« Alliance of Honour » avec conférences de Lady Nott-Bower. Les séances très suivies n'étaient pas mixtes : un soir était réservé aux dames, l'autre soir aux hommes.

\*\*

Lee Parry, l'interprète du grand film allemand *Monna Vanna* est en visite en Angleterre où elle a tenu à assister à la présentation de cette production. On dit beaucoup de bien de son jeu.

\*\*

**Les Nouveaux Films.** — *This Freedom* (Liberté), présenté par « Ideal » et mis à l'écran par Denison Clift, d'après le roman de A. S. Hutchinson, ce film n'aura sans doute pas le grand succès des récentes productions de M. Clift. Ce n'est pas que le talent du metteur en scène ne se soit manifesté autant que dans *A Bill of Divorcement*, par exemple, mais le roman de Hutchinson ne se prêtait nullement à l'adaptation cinématographique et directeur et acteurs n'ont pu aller contre ce fait.

L'histoire montre le danger, pour une femme mariée, de vouloir « vivre sa vie » en dehors de son foyer et au détriment de ses devoirs de mère. Le mari, un avocat, peut d'ailleurs parfaitement subvenir aux besoins de sa famille, il n'y a donc pour la femme aucune raison de continuer son travail et d'abandonner ses enfants aux domestiques.

Mais il y a, en plus, ce point de vue que l'on semble avoir entièrement oublié, et c'est que bien souvent il arrive qu'une mère soit forcée de travailler pour élever sa famille et que cela n'entraîne pas fatalement un avenir de malheurs pour cette même famille.

La morale du film est donc fautive et cela fait que l'histoire ne se tient pas.

Fay Compton et Clive Brook donnent aux deux

principaux rôles une apparence de vérité et la technique de Denison Clift est admirable. On pourrait croire ce film américain : il en a les qualités mais aussi les défauts.

\*\*

Deux films français : *The Queen's Favourite*, présenté par « Regent », un des rares films tournés par Sarah Bernhardt et qui date des débuts du cinéma, et *Within the Maze* (La Maison dans la forêt) présenté par « Granger », d'après le roman de M<sup>rs</sup> Henry Wood.

\*\*

*The Toll of the Sea* (La Dîme de la Mer), présenté par « Jury » est une adaptation de *Madame Butterfly* mais adorablement rendue par Anna May Wong, la touchante artiste chinoise, et possédant aussi le charme d'une magnifique photographie en couleurs.

Un des plus jolis films qui ait encore paru.

\*\*

*Poor Men's Wives* (Ménages pauvres), présenté par « Walturdaw ». Un bon drame américain dont le début a des longueurs mais qu'il serait aisé de rendre très intéressant.

Une midinette épouse un brave chauffeur et se trouve heureuse jusqu'au jour où une ancienne compagne, devenue riche — mais sans bonheur — veut la rendre jalouse en lui montrant sa vie luxueuse.

Un moment ébranlée, la jeune femme est bien punie et perd un instant la confiance de son mari, mais tout s'arrange et la bonne vie calme et simple reprend son cours.

Deux enfants, frères jumeaux, sont parfois un peu trop en évidence et manquent un peu de naturel : il y aurait là aussi quelques coupures à faire.

\*\*

*The Old Homestead* (La Vieille Maison familiale), présenté par « Lasky », a comme principal charme le jeu de Theodore Roberts, toujours excellent, et comme clou un cyclone parfaitement rendu.

\*\*

*Driven*, présenté par « European » est un mauvais pendant de *Tolerable David*. Il n'en a aucune des qualités artistiques et, à part le rôle de la mère, joué par Emily Fitzroy, les artistes ne sauraient émouvoir et les scènes dramatiques inspirent seulement de la répulsion dans leur brutalité.

J. T. FRENCH



## EN AMÉRIQUE

« First National », après plusieurs semaines de négociations, a enfin obtenu la distribution d'une série de productions « Goldwyn », dirigées par George Fitzmaurice. On sait que le brillant metteur en scène français, est considéré comme un des meilleurs « directeurs américains », et c'est pour « First National » un véritable succès d'avoir réussi à obtenir ce contrat. La première de ces productions, sera une histoire très populaire de Hall Caine et Ouida Bergere, qui écrit presque tous les scénarios de Fitzmaurice, va tout de suite se mettre au travail.

\* \*

La mode est pour le moment aux films représentant la vie aux studios : pas moins de six productions, toutes sur le même sujet, vont être présentées très prochainement parmi lesquelles : *Souls for Sale* (Ames à vendre), présenté par « Goldwyn » ; *Mary of the Movies*, présenté par « C. B. C. Film Sales Corporation » et *Night Life in Hollywood*, présenté par « Arrow ».

\* \*

Gene Stratton Porter, dont les histoires du Limberlost sont si populaires en Amérique, vient de protester énergiquement contre la façon dont son roman *Michael O'Halloran*, a été filmé. Elle est soutenue dans sa réclamation par la Ligue des Auteurs. Il y a quelques années, M<sup>me</sup> Porter avait défendu, qu'aucun de ses romans ne soit réalisé à l'écran — et ce, après avoir vu le résultat de *Freckles*, dont Jack Pickford était le protagoniste.

\* \*

Ramon Navarro, vient d'être engagé par la « Goldwyn », pour jouer *Ben-Hur*.

\* \*

Charles Bay vient d'être chaudement félicité par 21 juges des « Federal and California Superior Courts », venus tout exprès à ses studios. Non seulement la qualité de son travail a été louée, mais encore le choix judicieux de ses sujets de films.

\* \*

Une fête a eu lieu la semaine dernière dans la Grande salle de Bal du Bellevue Stratford Hotel, à Philadelphia, à l'occasion de la vision d'un film présenté par « Arrow » : *Night Life in Hollywood*. On peut dire qu'une pluie d'Étoiles est tombée ce soir-là à Philadelphia. L'entrée de la salle était de 10 dollars et la recette a été remise à un hôpital.

« First National » annonce deux nouveaux contrats par lesquels, deux vedettes sont engagées pour une assez longue période : Colleen Moore et Maurice Canon... artiste français très aimé du public?

\* \*

**Les Nouveaux Films** — *The Bright Shawl*, présenté par « First National ». Adapté par John S. Robertson, d'après le roman bien connu en Amérique de Joseph Hergesheimer, ce film est une des meilleures productions récemment parues. Les principaux interprètes sont : Richard Barthelmess et Dorothy Gish, tous deux à la hauteur de leur réputation. Barthelmess est ici un jeune américain se trouvant à Cuba au moment de la guerre avec l'Espagne, et se mêlant au mouvement contre les Espagnols. Une danseuse espagnole dont les sympathies vont aux Cubains persécutés et meurt de son dévouement, offre à Dorothy Gish un rôle tout à fait nouveau pour elle, et met en relief ses merveilleuses qualités.

Charles Abbott, un jeune et riche américain, est poussé par son ami Andres Escobar à partir à Cuba, vers 1850. Bientôt indigné des traitements subis par les Cubains aux mains des Espagnols, il se joint à eux, dans leur lutte pour leur indépendance. La Clavel, jeune danseuse aimée des Espagnols, est attirée vers lui et bientôt tous deux travaillent ardemment à la délivrance de leurs amis.

Découverts, ils sont pris : La Clavel est tuée et Abbott, après un duel avec un Capitaine espagnol est mis, par son chevaleresque ennemi, sur un bateau en partance pour l'Amérique et sur lequel il retrouve la sœur de son ami Escobar, dont il est amoureux.

Le drame est bien construit et l'interprétation d'une émotion intense.

\* \*

*Bavu*, présenté par « Universal » est un épisode de la Révolution Russe. Ce film très intéressant possède en même temps toutes les émotions violentes souhaitées par les amateurs de grands sérials.

\* \*

*East Side, West Side*, présenté par « Principal Pictures Corporation » et mis en scène par Irving Cummings est un drame poignant, simplement raconté : une histoire d'amour montrant deux êtres faits l'un pour l'autre et entre lesquels des préjugés sociaux ont mis leurs infranchissables barrières... ou du moins les croit-on infranchissables. Mais l'amour triomphe et tout finit bien.

Le sujet n'est pas neuf, mais la façon dont il est traité est vraiment remarquable et assurera le succès du film.

## EN ALLEMAGNE

Un fabricant de films allemands publie dans *La Lichtbild-Bühne* un aperçu sur la situation actuelle de l'industrie. Il n'est pas sans intérêt d'en extraire quelques passages :

« La fabrication allemande, s'écrie-t-il, s'engage dans un tournant dangereux. Jamais on n'a produit à des prix aussi fantastiques. La plupart des œuvres qu'on rencontre dans les studios, sont des fleurs éphémères et manquent de base certaine. Combien d'entre elles ont déjà mangé le capital avant d'atteindre la complète réalisation ?

Mais comment parer à cette situation malsaine ?

La fabrication allemande peut compter sur l'Autriche-Hongrie et un certain nombre de pays à bas change d'argent. C'est cependant l'Allemagne qui devrait contribuer dans une proportion convenable à l'amortissement d'un film.

Si l'augmentation de 12,000 % proposée par les loueurs sur les prix de location eût obtenu gain de cause, on aurait pu tabler sur un amortissement de 10 % du prix de revient du négatif, mais qu'est-ce 10 % alors qu'il faut au moins en retirer 25 % ?

Les loueurs se plaignent que les exploitants sont récalcitrants; les exploitants prétendent que les recettes suffisent tout juste à nouer les deux bouts. Or tout cela n'encourage guère la production allemande.

La fin de la chanson sera que les loueurs et directeurs de cinémas devront se contenter de la production étrangère, et les salles se videront.

Il ne faut, en effet, pas se laisser leurrer par la production américaine et se dire qu'elle pourra remplacer comme plat du jour, la production indigène. Non! Il faut des films étrangers pour donner de la variété à nos programmes, mais le film allemand doit leur imprimer son cachet d'originalité.

Toutes les branches de notre industrie doivent donc rechercher les voies et moyens pour conjurer la crise actuelle dans laquelle nous nous débattons, conclut l'auteur de l'article, et il propose comme solution susceptible d'y contribuer dans une large mesure, le pourcentage dans les recettes des établissements de spectacle, à prélever par les éditeurs ou loueurs de films ?

Cette question de pourcentage n'étant pas de mon ressort, je la signale seulement pour démontrer que les Allemands ne sont pas plus que les Français à l'abri des soucis, en ce qui concerne la production indigène.

\* \*

Le conflit entre loueurs et exploitants est toujours pendant. Le grand consortium bavarois qui croyait pouvoir faire bande à part est revenu à d'autres sentiments et tend à se rapprocher des prix de hausse envisagés par la Fédération centrale des loueurs allemands. Il résulte d'une circulaire adressée par ce consortium

aux directeurs de Cinémas que l'expérience condescendante lui a coûté plusieurs millions de mares et qu'il est forcé d'appliquer, en attendant que la question soit définitivement réglée, des majorations de 7,000 % sur les films de 22/23 et de 3,500 % sur les vieux films.

On se rappelle que ce consortium voulait se contenter de 4,000 % pour les films de la première catégorie.

Actuellement la Chambre de Commerce est chargée d'arbitrer le différend entre loueurs et exploitants.

\* \*

Robert Wiene, le fameux metteur en scène de films sinistres, tel que *Le Docteur Caligari*, sera paraître à Noël, sous le titre I. N. R. I. (*Jesus Nazarenus Rex Indeorum*), une nouvelle œuvre dite *Le Film de l'Humanité*. Le résumé du prélude n'est rien moins que suggestif. Il commence par l'industrie dévorante : une aciérie. Un ouvrier est blessé; ça n'a pas d'importance. On l'emporte et on le remplace.

Des avions prennent l'air. Voici la vie grouillante de Londres, New-York, Paris (les Boulevards), Vienne, Madrid. Un passant est écrasé, ça n'a pas d'importance. L'attentat de Sarajevo, c'est le tournant.

Pourquoi ce jeune homme dans les tranchées regarde-t-il avec tant d'anxiété sa montre. C'est l'heure de l'assaut. Soudain un éclair et le clocher d'une église s'écroule.

Pourquoi ce géant de l'Océan tremble-t-il et disparaît-il dans les flots. Et ces hommes couronnés dont les insignes sont balayés par un coup de vent ?

La révolution gronde dans les rues. Un communiste fanatique a tué le ministre. Le voici à la Cour d'assises. Il avoue en se comparant à Jésus-Christ qui, lui aussi, fut condamné comme libérateur de l'humanité.

En attendant l'expiation, il se met à écrire dans sa cellule, une nouvelle vie de Jésus, d'après sa conception. Dans ses rêves il voit le Seigneur ».

Et dire que ce n'est que le résumé du prélude. Que va nous réserver l'œuvre même ?

\* \*

Les films Ermolieff qui ont transféré leur studio et leur siège central de Paris à Munich, reprennent également une fabrique de pellicule vierge qui est en cours de construction à Gummersbach.

\* \*

*La Princesse Suvarin*, le nouveau film de la « Decla », adapté à l'écran par Thea von Harbon, d'après le roman de Louis Wolff, a obtenu du succès à la première, bien que l'ensemble ne fut pas à l'abri de reproches.

C'est l'aventure d'une princesse russe, chassée par les bolchevistes, qui s'est réfugiée à Berlin où elle réussit à s'engager dans un studio. Elle s'éprend d'un metteur en scène, mais s'aperçoit bientôt que celui-ci ne l'aime que d'une façon intéressée, puisqu'elle est devenue grande vedette.

Lil Dagover s'est fait remarquer fort avantageusement dans le rôle principal. F. Lux.

PATHÉ CONSOR

TIUM CINÉMA

Présente le MER

CREDI 9 MAI

# Léon MATHOT

dans la 2<sup>me</sup> époque de

MONTE-CRISTO

Chef-d'œuvre tiré du Roman Populaire d'Alexan

dre DUMAS Père et Auguste MAQUET

Adaptation et Mise en scène de M.

H. POUCTAL (Le film d'Art)

Edition du  
20 JUILLET

PUBLICITÉ : Par époque  
1 Aff. 160x240 -- 2 Aff. 120x160  
(Série de 12 photos)

## L'HEUREUX

## HASARD

Comédie en

4 parties

Edition du  
20 JUILLET

PUBLICITÉ  
1 Affiche 120x160  
(Photos)

## BEAUCITRON ADR

## OIT POLICEMAN

Scène Comique jouée p

ar Harry POLLARD

Edition du  
20 JUILLET

PUBLICITÉ  
1 Affiche 120x160

## VOUS DÉSIREZ SAVOIR ?...

Notre Rédacteur en chef à reçu la lettre suivante:

Cher Monsieur de la Borie,

Dans un de vos derniers articles parus dans *La Cinématographie Française* du 21 avril dernier, sous le titre de *Il faut savoir*, vous demandez qu'une fois pour toutes, on vous donne une réponse satisfaisante sur cette question:

Pourquoi le film français ne pénètre-t-il pas en Amérique?

Ayant vécu près de quatre ans aux Etats-Unis (1917-1920), j'ai été à même de voir et de juger les raisons qui vous donnent l'occasion de cette demande « Il Faut Savoir ».

Sous le titre de « Lettre de New-York », que j'envoyais régulièrement au « Courrier Cinématographique », j'ai été le premier à annoncer que le film français était bel et bien boycotté par les maisons américaines.

Il y a à cela plusieurs raisons, la première, c'est que nous sommes des poires! Croyez-vous que si nous avions usé de réciprocité en refusant systématiquement la production américaine, nous n'aurions pas obtenu un résultat pratique? Combien de fois l'ai-je demandé cette réciprocité! Mais, comme on ne savait pas, on s'est engoué de la production américaine, et à toutes nos demandes de réciprocité, les maisons américaines répondaient en se gaussant de notre poirisme...

Une autre raison que je ne cesse également de répéter, c'est que les principales maisons cinématographiques des Etats-Unis sont dans les mains des « Pro-Germains », Sur cent maisons cinématographiques américaines, 90, sont germanophiles. On a beau dire, l'Allemand sera et restera toujours allemand aux Etats-Unis, il n'a pas laissé échapper l'outil admirable qui lui sert pour sa propagande néfaste, il s'est introduit dans tous les centres cinématographiques, et c'est lui qui maintenant est le président ou Manager-Director des grandes Compagnies Cinématographiques Américaines. Les maisons de descendance française ont été à leur tour submergées par la tache d'huile germanique, et en 1920 j'ai signalé avec preuves à l'appui, la composition du Conseil d'Administration de la Société Pathé de New-York, à part le président qui était français et un administrateur qui était Canadien, tous les autres étaient « Germains ». Ils sont actuellement arrivés à leur fin, le Président français ayant démissionné, ils sont maintenant les maîtres de la situation.

Je comprends le découragement du malheureux français, s'embarquant pour les Etats-Unis avec deux ou trois films français dans sa valise. On ne lui laissera même pas défaire sa valise. Qu'il aille au 729 de la septième Avenue, où dans toute autre maison, il sera reçu par ces mots: « Des films français!... euh!!! cela

ne nous intéresse pas du tout, vous comprenez, notre mentalité n'est pas la même que la vôtre et le public américain ne comprend pas... etc, etc. » Enfin vous êtes renvoyés purement et simplement.

Mais si vous venez avec des films allemands, alors vous êtes reçu très affablement par toute la bande teutonne qui grouille dans ces milieux cinématographiques. On se rappelle comment ils présentèrent et lancèrent plusieurs films allemands dans les principales villes d'Amérique, à tel point que les Légionnaires Américains durent mettre le holà devant l'exubérance germanique de ces personnages.

Non, ce n'est pas de cette façon là que le film français à chance d'entrer aux Etats-Unis, il faut qu'il force la porte et qu'il se montre aux vrais américains qui eux aussi, et c'est paradoxal, sont fatigués de leur production tirée au kilomètre, à tel point que quand un de leur film sort de l'ordinaire, il obtient aussitôt une vogue extraordinaire.... mais combien de kilomètres de navets n'auront-ils pas produit avant d'avoir un super-film?.

Pourtant si nous nous en donnions la peine, nous aurions un moyen simple et facile pour conquérir le marché américain et y faire connaître notre production. Pourquoi ne prendrions-nous pas exemple sur les maisons cinématographiques américaines, qui ont installé des agences en France. Pourquoi ne pas faire la même chose en allant installer des agences aux Etats-Unis? Il n'y a pas à compter sur les maisons françaises qui ont cédé l'exploitation de leur nom à des Sociétés Américaines, et qui par leur contrat ne peuvent pas s'installer aux Etats-Unis pour concurrencer leurs firmes... Il ne faut donc pas compter sur ces maisons pour monter des agences... mais que les autres maisons s'unissent en un consortium bien français. On doit trouver les capitaux nécessaires, et le Gouvernement devrait donner aussi l'aide nécessaire à cette entreprise. Nous avons aux Etats-Unis des bons français, qui ont fait leur fortune là-bas et qui seraient très heureux de nous aider. Il faut envoyer de bons missionnaires, appuyés pas les ministères intéressés, faire comprendre par une campagne de presse (nous avons dans les grandes villes des Etats-Unis des journaux de langue française qui se feraient un plaisir d'insérer ces articles) à tous les français et par ricochet à nos amis américains (qui pour se parfaire dans la langue française sont abonnés à ces journaux), toute l'utilité qu'il y aurait de faire connaître par la cinématographie, notre belle et chère France, ce serait faire œuvre de propagande qui contrarierait la propagande fielleuse que l'Allemagne fait contre nous dans tous les pays du monde.

Ayant l'argent suffisant, pourquoi n'installerions-nous pas en plein Broadway, une maison de France comportant un théâtre et une grande salle de cinéma, où nous passerions nos productions. Pourquoi n'intéresserions-nous pas nos grands couturiers, nos modistes, etc, etc, qui pourraient exposer dans le hall de la maison de France, toutes leurs dernières créations?

C'est une idée que j'avais déjà soumise pendant que j'étais à New-York et qui donnait de grandes chances de succès, mais à ce moment vint le célèbre Himmel, qui détruisit tout l'échafaudage que j'avais construit, avec l'aide de M. Raffer, un bon chef d'orchestre français qui habite New-York et qui se dévoua corps et âme à cette vaste entreprise.

Pourquoi ne reprendrait-on pas cette idée, des bons français et des bons amis américains seront les premiers à répondre à notre appel dès qu'ils verront quelque chose de tangible.

Tout ceci sera à étudier, mais je pense que ce serait source d'encouragement pour les capitalistes qui aideraient à mettre sur pied cette « Maison de France » qui serait un acheminement pour faire connaître à nos vrais amis d'Amérique (et Dieu sait s'il y en a) le véritable état d'âme de la France par le moyen du Film Français....

LOUIS MONFILS

## CONTRE LES TAXES

### Avant la discussion au Sénat

L'Ecran donne les détails suivants sur l'état des choses — en ce qui concerne la lutte contre les taxes — et en prévision du débat qui aura lieu au Sénat :

La discussion du budget s'apprête au Sénat, et, sans vouloir préjuger du sort réservé à l'amendement Barthe, qui n'apporte pas grande amélioration à notre situation pitoyable, les bruits de couloirs ne sont pas, n'a-t-on dit, favorables.

La Société des Auteurs de Films et le Comité de Défense du Film Français, entendus lundi dernier par le Comité interparlementaire, ont exposé leurs protestations contre la thèse du Ministère des Finances qui tend à refuser toute proportion de films dans le texte de la loi. Le Ministère affirme que, au point de vue international, une clause de cette nature ne saurait être insérée dans une disposition législative. (Renseignements pris au Département des Affaires étrangères.)

Les auteurs et les artistes veulent des précisions formelles, après quoi, si ces précisions sont apportées, les protestataires envisageront d'autres moyens de protection et laisseront agir les organisations syndicales des directeurs comme elles le voudront.

C'est dans une atmosphère de cordiale sympathie et de confiance réciproque que les discussions, toujours autorisées, se sont poursuivies. Chacun a pu, en toute liberté, sans encourir de reproches véhéments, sans être violemment interrompu ou traité explicitement d'imbécile, développer sa manière de voir. Et ce qu'il faut bien remarquer et souligner, tous les membres

présents se sont retirés en prenant l'engagement de se soumettre aux décisions de la majorité.

Contrairement aux prévisions pessimistes, aux efforts désespérés qui tendent à la division, il semble bien que la paix indispensable et l'entente féconde vont bientôt, peut-être, régner dans une famille jusqu'alors dispersée. La bonne volonté, la loyauté communes apparaissent malgré tout, et nous finirons un jour par réaliser le groupement de toutes les forces de la cinématographie. C'est ce groupement qui remportera la victoire et pour les taxes et contre tout ce qui entrave l'essor d'une admirable industrie.

## AU FILM DU CHARME

Un Culotté.

*Je connais un fils de famille, expression consacrée pour désigner un type... qui vaut du beurre... sans avoir inventé le fil à le couper — qui est culotté comme une pipe en écume. Il a quelque vingt printemps, fréquente le grand monde et le demi-monde, où il se pavane et fait la roue, tantôt colleté à l'Edmond Rostand, tantôt vêtu sombremenent à la Judex.*

*Il s'est qualifié — pas pour la finale — homme de lettres et, comme tel, a commis avec une exquise inconscience et un manque de discernement qui défriserait la bêtise la plus crépue, toute une théorie de pêchés... mortels, qu'il croit immortels.*

*Tant qu'il n'exercerait sa verve balbutiante que sur des sujets puérils et mièvres, comme : « le baiser d'onze heures » — pièce montée, comme une glace et qui fondit en « bouillon froid » — cela n'avait pas d'importance et Monsieur son père, à qui certaine marque de godasses de luxe a baillé « los, honneur et prouffict », n'avait que le déplaisir occasionnel de régler quelques « douloureuses » de lancement.*

*Papa Gâteau devait un veau gras au génie du fils prodige. Mais, voilà que le bougre d'enfant terrible s'est mis en tête de tourner et de forcer dame Renommée en la violant de trente-sept façons, au besoin.*

*Pour arriver à ses fins, il achète ici des amitiés, soupèse là des complaisances, tente partout de corrompre des consciences en faisant miroiter « ses espérances » sa générosité... future, et son culot présent.*

*Tout récemment, n'est-il pas entré en contact forcé avec l'un de nos plus spirituels metteurs en scène pour lui proposer ... sans crainte de la concurrence, la fourniture gratuite de tous ses scénarios*

*Aussi la riposte fut leste et preste : « Mon jeune ami, dans la vie, il faut du toupet, mais quand on en a trop, il peut arriver qu'on attrape des pellicules et qui tombent... sur la veste ».*

— Fit-il pas mieux que de le plaindre?

*Moralité : Pour se débarrasser d'un type trop culotté, il n'y a qu'à l'envoyer au bain.* MARTEL.

## LES GRANDS FILMS

### UN CALVAIRE

ET

### LE COMTE DE GRIOLET

Présentés par l'Exploitation des films ÉCLIPSE

Une scène de *Un Calvaire*

« Il nous faut du nouveau, n'en fut-il plus au monde », tel sera éternellement le cri du spectateur, tant qu'il y aura des spectacles. « Que ce ne soit pas toujours la même chose », — qu'avec un fond composé de ce qui tient le public en appétit on ait soin de donner quelque chose de neuf qui présente et relève le goût, voilà le secret de bien des succès. *Eclipse* à l'avantage de vous offrir des films qui, possédant toutes les qualités de séduction des films ordinaires ont encore cependant l'avantage du rare ou de l'inédit, de ce qui ne se rencontre pas tous les jours. C'est à noter.

*Un Calvaire*, par exemple, est un drame de tous points émouvants, dont on suit avec un intérêt anxieux le déroulement rapide. Mais, selon une formule dont on a tenté déjà l'application et qui se trouve ici renouvelée, la bande vous offre perpétuellement des images, les légendes n'existent pas.

Bien des films ne peuvent se passer de légendes; et c'est uniquement ce qui les fait tolérer. Car elles ont l'inconvénient de toutes les choses qui sont plus utiles qu'agréables; hors le film comique, et quand l'auteur des légendes a su y mettre un esprit de bon aloi, ce qui

LA SAISON 1923-1924 verra

## le TRIOMPHE du FILM FRANÇAIS

sur tous les ÉCRANS FRANÇAIS

Notez les PREMIERS TITRES de la SÉLECTION des FILMS "LEGRAND"

1<sup>re</sup> SORTIE SEPTEMBRE

### PATERNITÉ

Mise en Scène de G. DINI

1700 mètres env. — Avec

André NOX, Lucien DALSACE, Nina ORLOVE

2<sup>de</sup> SORTIE LE 12 OCTOBRE

### LE SCANDALE

d'après le Chef-d'œuvre d'Henri BATAILLE

1900 mètres environ. — Avec

Vanni MARCOUX, Hilda BAILEY, Henri VICTOR

3<sup>de</sup> SORTIE LE 9 NOVEMBRE

### FERRAGUS

d'après l'œuvre célèbre d'Honoré de BALZAC

Mise en scène de G. RAVEL. avec René NAVARRE,

Elmire VAUTHIER, Stewart ROME

De sensationnels films Français sont en préparation

:: :: nous en donnerons ultérieurement la liste :: ::

4<sup>de</sup> UNE SUPERPRODUCTION VIENNOISE

### SAMSON & DALILA

Grande Mise en Scène

GALAIR dans le rôle de SAMSON et

Maria CORDO dans celui de DALILA

Etablissements E. GIRAUD seul concessionnaires

7, Rue de Berri, 7 — PARIS

MARSEILLE. Midi Cinéma Location

42, Rue Pavis de Chavanne

LILLE. M. FEYAUBOIS

30, Rue des Ponts de Communes

BORDEAUX. M. COUSINET

17 bis, Rue Castéja

ALGER. M. AGÉRO

3, Boulevard Gambetta

STRASBOURG

LYON

arrive, mais trop rarement, les légendes ennui-ent; nul ne le conteste. On les avale parce qu'il le faut bien.

Aussi ressent-on un certain mouvement d'aise, quand on s'aperçoit que le film qui se déroule, et dont on suit très bien l'intrigue, n'est pas à chaque instant coupé par un : « *Et ce soir là* », ou « *Le Lendemain...* » à moins que ce ne soit par un couplet de huit ou dix lignes de texte très serré.

*Un Calvaire* se passe de ces futilités. Et comme nous le disions, il s'en passe aisément et agréablement. Le

faire un examen complet et aux divers points de vue qu'il soulève. Notons, d'abord que le public du Grand Cinéma Bosquet, lui a fait un accueil chaleureux, qu'il a particulièrement applaudi la musique, en faisant une juste part des hommages légitimes à l'excellent orchestre et aux chanteurs, et très apprécié la luminosité du film.

M. Grimoin-Samson, l'auteur du *Comte de Griolet*, a eu incontestablement une idée ingénieuse, et qui peut devenir féconde. Il apporte au cinéma de nouvelles possibilités. On sait à présent qu'au lieu d'un film à



MABEL BALLIN dans une scène de *Un Calvaire*

scénario à l'avantage d'être dramatique et clair : L'héroïne, une jeune fille instruite et jolie, recueillie par des parents éloignés est malheureuse. Un brave ouvrier se présente, qui la défend et l'épouse.

Cela irait très bien, si la vie commune ne faisait ressortir la différence des éducations, différence qui devient vite intolérable, surtout quand la jeune femme rencontre quelqu'un qui lui eut fait un mari mieux assorti, elle finit par prendre la fuite, seule avec son enfant.

L'abandonné d'abord en fureur, comprend, et plaint; dans un chantier (d'une excellente mise en scène) un accident survient quelqu'un est tué. Il lui passe ses papiers, afin qu'on le croie mort, et que la fugitive puisse refaire son foyer. Quant à lui, il s'embarque comme soutier, et nous le voyons s'évanouir ensuite dans le cloître d'un couvent.

Avec quelques jolies scènes, et des paysages remarquables, *Un Calvaire* dont l'interprétation est excellente forme un des bons films de l'année.

*Le Comte de Griolet* que nous avons ensuite vu et entendu, mériterait une longue étude, si on voulait en

mouvement perpétuel plus ou moins panaché de visions d'art, il est possible de réaliser un spectacle pleinement artistique et d'une réelle beauté.

Qu'est-ce, en effet, que *le Comte de Griolet*? un opéra-comique, réalisé à l'écran. L'opéra-comique, genre qui nous devient si cher, parce qu'il offre tant de contentement de tant de plaisirs divers, est le spectacle par excellence. L'écran peut-il donc le restituer? Oui, dans ses éléments principaux.

Un de ces éléments, la musique, est dans *le Comte de Griolet*, agréable et charmante; elle accompagne et souligne le film; elle comporte des morceaux de chant que le procédé de synchronisme exécuté par M. Grimoin-Samson adapte parfaitement : le chanteur à l'écran, la musique à l'orchestre, la voix qui se fait entendre sont en parfait unisson.

Nous avons eu ainsi le plaisir d'assister à des scènes charmantes, classiques dans l'opéra-comique : la moisson, un baptême, la fête des Rois... intercalées dans un scénario très simple, mais en même temps agréable et qui se prête aux beaux mouvements. Le spectacle est constamment choisi pour donner une heureuse impression.

D'excellents acteurs y ont d'ailleurs concouru. Le joli personnage de la tendre Adélie est incarné par

“ *Select Pictures* ”

# LA CIGARETTE MYSTÉRIEUSE

Grande Scène d'Aventures en 5 parties

Interprétée par Miss Hazel DAWN et Bert LYTELL

“ *Production Française* ”

## L'EXPIATION

Comédie Dramatique en 4 parties

Interprétée par M<sup>lle</sup> Lise JAFFRY et M. G. DINI

“ *Éducational* ”

## LES MERVEILLEUSES CATARACTES DU NIAGARA

Documentaire

N. B. --- Ces Films seront présentés le Samedi 12 Mai, au Ciné Max-Linder, à 10 heures précises du matin

EN LOCATION AUX Cinémathograpes HARRY 158<sup>ter</sup>, Rue du Temple, PARIS  
Téléphone : Archives 12-54 Adr. télég. : Harrybio-Paris

SUCCURSALES				
RÉGION DU NORD 23, Grande Place LILLE	RÉGION DE L'EST 6, rue St-Nicolas NANCY	ALSACE-LORRAINE 16, r. du Vieux-Marché-aux-Vins STRASBOURG	BELGIQUE 97, rue des Plantes BRUXELLES	RÉGION DU CENTRE 8, rue de la Charité LYON
RÉGION DU MIDI 4, cours St-Louis MARSEILLE	AGENCE D'ALGÉRIE M. SEIBERRAS, 17, r. Auber ALGER	AGENCE DE SUISSE Etabl. GAUMONT, 12, b <sup>d</sup> du Théâtre GENÈVE	RÉGION DU SUD-OUEST 20, Rue du Palais-Gallien BORDEAUX	8, rue Dutemps TOULOUSE

Mimi Isnardon, de l'Opéra; un rôle de nourrice devenue mère adoptive, est tenu avec un grand talent par M<sup>me</sup> Franconi, du Gymnase; une bonne grand' mère très sympathique est rendue avec un vrai talent par M<sup>me</sup> Bayle, de l'Opéra-Comique. Un berger, vrai berger de théâtre et à ce titre bien campé, est heureusement présenté par M. Isnardon, professeur au Conservatoire; Raymond, l'enfant abandonné d'un peintre qui reparaît à son château perdu, c'est M. Pierre Bertin, de l'Odéon; et le régisseur Renaud, que vous verrez excel-

lente, est M. Rayme, de l'Opéra-Comique. Interprétation choisie, on le voit.

lent, est M. Rayme, de l'Opéra-Comique. Interprétation choisie, on le voit.

M. Grimoin-Samson, qui est un des meilleurs techniciens de la pellicule ne s'est pas contenté de réunir ces excellents artistes; il a su tirer de leur jeu le meilleur parti cinématographique; le film a été entièrement tourné à la lumière naturelle, et ses qualités techniques apparaissent en effet réelles; une certaine douceur se joue dans les images, dont quelques unes sont d'une exceptionnelle beauté; et toutes les vues parfaitement nettes, claires et d'une lumière parfaite, sont une joie des yeux. C'est une belle réalisation technique.

cinéma (car il n'est « l'art muet » que parce qu'il n'a su être autrement) constituent un spectacle sensiblement supérieur à ce que l'on peut rencontrer généralement.

*Le Comte de Griolet* conviendra par excellence aux soirées de gala. Il offre, aux petites villes qui ne peuvent que difficilement songer à monter un opéra-comique, la possibilité d'offrir un spectacle quasi équivalent. Le mirage de la scène est complet; il suffit d'ajouter à l'orchestre ordinaire trois ou quatre chanteurs qui,

placés dans la coulisse peuvent être même dépourvus de physique. Le plaisir qu'ont éprouvé les visionnaires-auditeurs du *Comte de Griolet*, plaisir spécialement complet par l'excellence du spectacle et la musique qui en soutenait le fond, sera certainement non moins apprécié dans toutes les salles, et c'est la majorité des salles françaises, où l'on aime le beau chant, la bonne musique, les jolies images cinématographiques et l'illusion d'être à la fois au théâtre et en pleine campagne. On chantera en chœur les louanges du *Comte de Griolet*.

Parmi la nombreuse assistance dont les applaudissements ont accueilli *Le Comte de Griolet* on remarquait: le comte amiral Tros, le général et Mme Dosse, M<sup>me</sup> Rio, comtesse de Palikao, M<sup>mes</sup> Bréard, Fenoux, de Marau-mont, Hermany, comtesse Catherine de Casablanca, docteur Roux, baron de Dorlodot, M<sup>me</sup> Bertrand-Fouilles, baronne d'Alexandrie, M. et M<sup>me</sup> Loisel, etc., etc.



Scène champêtre du *Comte de Griolet*

## LA JURISPRUDENCE ET LE CONTENTIEUX DU CINÉMA

### Tristan et Iseult

Le Tribunal a fait connaître son arrêt dans cette affaire: les défendeurs au procès sont condamnés en 25.000 francs de dommages-intérêts à l'égard de M. Joseph Bédier. De plus, toutes les affiches relatives au film devront porter la mention: film composé d'après le roman de J. Bédier de l'Académie Française et enfin, à dater du jour de l'assignation, tous droits et bénéfices revenant à l'auteur de l'œuvre cinématographique seront pour moitié versés à M. Bédier.

Nous avons dit que M<sup>e</sup> Aubepin avait plaidé pour M. Bédier.

M. Louis Nalpas était représenté par M<sup>e</sup> Lévêque. L'éminent avocat n'a pas eu de peine à établir la bonne foi de son client. Le Tribunal a sur ce point, admis sa thèse éloquentement soutenue puisqu'il a laissé à M. Toussaint la paternité de l'œuvre, mais en matière de contrefaçon, la bonne foi n'étant pas admise, le jugement a condamné solidairement tous ceux qui avaient participé à la confection du film.

\*\*\*

### Les Obsèques de Suzanne Grandais

Les hasards d'une promenade dans les rues de Paris conduisirent un jour une jeune et charmante « petite main » jusqu'à la porte donnant accès dans les coulisses des Variétés. Le régisseur voit cette enfant qui ayant franchi le seuil de son domaine regardait de tous ses yeux les allées et venues des machinistes et des acteurs. Amusé par son air naïf de stupéfaction il engage avec elle un entretien qui se termine par la promesse de se revoir. Et quelques jours plus tard, grâce à lui, la petite Guédret était admise dans la figuration du théâtre. Très peu de temps après, elle faisait ses débuts dans une troupe de cinéma. Toutes les étapes qui mènent au succès elle les franchit rapidement. L'art muet venait d'acquiescer une prêtresse nouvelle... Suzanne Grandais, étoile, montait à l'horizon. En 1920, elle vivait sous l'empire d'un contrat qui la liait à M. Charles Burguet et le 26 août de la même année, elle tournait à Vittel les dernières scènes d'un film remarquable, *L'Essor* aux conditions de 192.000 francs pour cette œuvre. Tout paraissait lui sourire dans la vie. La gloire était venue sans porter la moindre atteinte à la fraîcheur de ses sentiments, à la bonté de son âme, à la douceur de son caractère.

Sérieuse et réfléchie, elle pensait souvent à la mort

## CINÉMATOGRAPHES F. MÉRIC

Présentent LUNDI 7 MAI, au Palais de la Mutualité

DEUX GRANDS FILMS

### LA DAME EN GRIS FILS de SATAN

GRAND FILM

D'après le roman de GEORGES OHNET

EN SIX ÉPISODES

:: :: GRAND DRAME :: ::

D'AVENTURES & MONDAIN

EN SIX PARTIES

S'INSCRIRE AUX CINÉMATOGRAPHES F. MÉRIC

PARIS  
17, Rue Bleue

MARSEILLE  
71, Rue Saint-Ferreol

TOULOUSE  
27, Rue de Metz

BORDEAUX  
1, Place Gabriel

LYON  
2, Rue Stella

ALGER  
14, Rue Mogador

LILLE  
126, Rue de Paris

NANTES  
10, Rue des Capucins

et une de ses amies, M<sup>lle</sup> Defradas, avait reçu d'elle, avant son départ de Paris, un chèque en blanc pour le règlement de ses obsèques qu'elle voulait somptueuses et fleuries — si d'aventure son destin devait avoir une fin prématurée. Des fleurs, elle en voulait à profusion pour le jour des funérailles... Partir comme Gaby Deslys tel était son rêve ! Et les yeux perdus vers quelque invisible et mystérieux horizon, elle disait sa volonté de voir son âme après sa mort se mêler à l'âme des choses dans la griserie des parfums.

Quelques semaines avant d'arriver à Vittel — elle tournait déjà *L'Essor* — une lettre anonyme était venue la supplier de ne pas quitter cette ville car un danger mortel était suspendu sur sa tête. En proie à des pressentiments, mais non pas sous l'emprise de la superstition, elle partit au jour fixé. Et le 27 août, à Jouy-le-Château, sur la route du retour, l'automobile qui la conduisait fit panache. Suzanne Grandais était tuée sur le coup. Un peu de joie venait de s'éteindre, un peu de beauté venait de disparaître... Le sourire qui avait enchanté Paris s'effaçait dans un râle ! Les parents de la jeune femme n'étaient pas là. M. Burguet et M<sup>lle</sup> Defradas, dépositaires de ses secrets, tinrent à honneur de respecter ses suprêmes désirs. Elle s'en alla au champ de repos sous un monceau de fleurs... ses mânes légères furent apaisées puisque son vœu était rempli.

La nature avait prodigué pour recouvrir son corps charmant ses moissons les plus odorantes et c'est par un jour d'été riant et ensoleillé que le sépulcre s'ouvrit pour accueillir la jeune épouse de la mort.

Puis il fallut songer au règlement des détails matériels. C'est alors que la famille de Suzanne Grandais, mise en présence d'une note de 15.000 francs pour frais d'obsèques, refusa de payer.

Après plaidoiries de M<sup>es</sup> Albert Crémieux et Magnan le tribunal a fixé à 8.000 francs la somme qu'elle devra rembourser à M. Burguet et à M<sup>lle</sup> Defradas.

\*\*

### Toujours l'Assistance Publique

Voici un procès que feront bien de suivre — encore qu'il ne les intéresse pas directement — les Directeurs de cinémas :

On sait que la taxe pour les théâtres est de 6 % et que celle pour les music-halls est de 10 % sur la recette.

L'application de ces taxes a donné lieu dans la pratique à certaines difficultés, l'administration de l'Assistance publique prétendant prélever, dans certains cas la taxe afférente aux music-halls, alors que les directeurs ne veulent payer que celle afférente aux théâtres.

C'est ainsi qu'en janvier 1922, M. Dufrenne fit jouer au théâtre Moncey, Music-Hall, plusieurs opérettes parmi lesquelles : *Les Vierges du Nil*, *La Mariée de Mézidon*, *Ajgar* ou *Les Plaisirs du Harem*.

L'Assistance publique perçut d'abord la taxe afférente aux théâtres, puis le 23 février, réclama la taxe au taux des music-halls. M. Dufrenne protesta et fit

opposition au commandement délivré contre lui par l'Administration qui l'assigna devant le tribunal civil pour faire juger la question.

L'affaire venait hier devant la 2<sup>e</sup> Chambre du Tribunal. M<sup>e</sup> Lévy-Oulman qui représentait M. Dufrenne soutint :

1<sup>o</sup> Que la loi du 25 juin 1920 qui a créé la taxe sur les spectacles, prévoit formellement que si les attractions offertes au public par un établissement appartiennent par leur genre à plusieurs catégories de spectacles diversément imposées, la taxe est calculée d'après le tarif le plus faible lorsque le spectacle passible de cette taxe, considère isolément à une durée au moins égale aux trois quarts de la durée totale de la représentation ;

2<sup>o</sup> Que les opérettes représentées au Théâtre Moncey comprenant la presque totalité du spectacle, la taxe qui devait être appliquée était celle des théâtres et non celle des music-halls ;

3<sup>o</sup> Qu'il ne saurait être question d'imposer au tarif des music-halls, des opérettes qui sont incontestablement des œuvres de théâtre d'autant plus qu'elles ont été créées, soit à l'Ambigu, soit aux Capucines. Le fait qu'elles changent d'établissement, ne peut modifier leur caractère d'opérette. Ce serait d'ailleurs contraire à la loi qui envisage le spectacle et non l'établissement.

A quinzaine pour jugement.

### L'Industrie Française du Cinéma à l'Exposition de Turin

C'est le 6 mai à 3 heures de l'après-midi que s'ouvre au Palais du Journal, à Turin, l'Exposition Internationale de Photographie, d'Optique et de Cinématographie.

On sait que la France y est officiellement représentée. Un incident survenu à la dernière minute a failli, toutefois, compromettre et même empêcher la participation française.

L'emplacement qui avait été choisi d'un commun accord entre le Commissariat Général de l'Exposition et les organisateurs de la section française ne fut pas mis finalement à la disposition des exposants français auxquels on en proposa un autre beaucoup moins avantageux. En outre, le prix du mètre superficiel fut sensiblement majoré.

En conséquence le Comité français décida des'abstenir.

Mais Turin aussitôt fit connaître que les premières dispositions prises seraient maintenues et l'incident n'eut pas d'autres suites.

Ajoutons que la Chambre Syndicale a nommé un Directeur de la salle de projection qui doit fonctionner à l'Exposition de Turin pour y faire connaître le film français. Ce Directeur est parti avec un opérateur et une provision considérable de films fournis par la section cinématographique des « Œuvres françaises à l'étranger ». Il s'agit surtout de films documentaires, de voyage, de démonstration scientifique, etc..., cette salle ne pouvant, en aucun cas faire concurrence aux représentants en Italie des firmes françaises d'édition.

C. N. E. C.

# Cinématographes PHOCÉA

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

**Siège Social :** 36 Rue de Rome **MARSEILLE**  
Téléphone 60-91, 64-94  
Adr. Télég.: Cinéphocéa-Marseille

**Siège Central :** 8 Rue de la Michodière **PARIS**  
Téléphone Gutenberg 50-97, 50-98  
Adr. Télég.: Cinéphocéa-Paris

Tél. supplémentaire : CENT. 33.80

AGENCES RÉGIONALES A

<b>MARSEILLE</b> 36, Rue de Rome	<b>STRASBOURG</b> 14, Rue Kuhn	<b>TOULOUSE</b> 4, Rue Bellegarde
<b>LYON</b> 23, Rue Thomassin	<b>BORDEAUX</b> 16, Rue du Palais-Gallien	<b>LILLE</b> 5, Rue d'Amiens
<b>DIJON</b> 17, Rue des Perrières	<b>GENÈVE</b> 9, Rue du Commerce	<b>NANCY</b> 33, Rue des Carmes
<b>RENNES</b> 3, Place du Palais	<b>BARCELONE</b> 2, Plaza del Teatro	<b>ALGER</b> 1, rue Négrier et 14, rue Mogador

N° 54 *Phocéa.*

# LE CALICE

Grande Scène Dramatique  
(RÉÉDITION) 1.500 mètres

N° 2391 *Phocéa.*

# Dix Minutes au Music-Hall

Revue Animée des Meilleures Attractions du Monde entier

MAGAZINE N° 40 235 mètres

8 Rue de la Michodière  
Paris

MACE  
RELA.

# LE CALICE

Grande Scène Dramatique



Depuis la mort de son mari, l'Amiral de Chancé, M<sup>me</sup> de Chancé vit discrètement dans sa modeste villa de Toulon, avec sa fille Annie. L'existence calme des deux femmes est soudain troublée par l'installation dans la villa contiguë d'un locataire, le compositeur Pierre Darboise, dont les relations sont particulièrement tapageuses.

Les relations entre les deux voisins sont des plus tendues. Le hasard veut qu'un ami de la famille de Chancé, le lieutenant de vaisseau Marc Chevigny, reconnaisse en ce voisin insupportable, un camarade d'enfance qu'il présente aux dames de Chancé.

Afin de sceller la réconciliation, Chevigny oblige son ami Darboise à faire entendre aux dames de Chancé, quelques-unes de ses œuvres. C'est un joli talent que possède le jeune compositeur, mais, hélas! il gâche sa vie en folies et c'est autant de perdu pour l'Art.

A fréquenter ses charmantes voisines, Darboise a brisé avec sa vie dissipée d'autrefois, et petit à petit, un sentiment est né entre les deux jeunes gens.

Darboise rêve d'une compagne qui serait pour lui un soutien dans son travail et qui par son amour serait sa Muse. De son côté, la jeune fille rêve d'être aimée d'un artiste dont chaque page de son œuvre serait un peu de leur amour et dont elle serait l'inspiratrice.

Marc Chevigny revient d'une croisière dans le Levant et à la joie qu'il éprouve à son retour, le jeune officier comprend quel lien charmant l'attire à la petite villa de Toulon. Mais les absents ont toujours tort. Aveuglée par son amour, Annie ne se rend pas compte de la douleur que son inconscience va causer à son ami. Darboise est en train de demander sa main à sa mère et Annie demande à Marc d'appuyer chaudement sa demande, car si M<sup>me</sup> de Chancé est flattée de la demande de l'artiste, elle craint que la vie pleine d'embûches qu'il doit mener par sa carrière même, ne vienne un jour briser le bonheur de son enfant.

Au regard de la jeune fille, Chevigny a compris qu'il n'était plus d'espoir pour lui et sacrifiant son bonheur à ce qu'il souhaite que soit le bonheur d'Annie, il va mettre immédiatement son amitié au service des deux jeunes gens.

Lorsque l'entretien a pris fin, M<sup>me</sup> de Chancé dit à sa fille : « Tu peux remercier Marc, c'est à lui que tu dois ton fiancé ».

Et tandis que les deux jeunes gens s'éloignent dans le jardin, la mère et l'ami regardent disparaître cette jolie forme blonde à laquelle ils souhaitent tant de bonheur sans oser croire que cela puisse être réellement possible.

\* \*

Les jeunes gens sont mariés. Darboise est tout à son travail et à son amour. En même temps qu'il vient de terminer un Opéra qui va être représenté incessamment, il a composé une exquise mélodie *Aurore d'Amour*, qu'il a dédiée à sa femme et qui résume tout ce que son art a de charmant et de prenant.

Au théâtre, on travaille activement aux répétitions de l'œuvre de Darboise, mais Pierre, à fréquenter le monde des théâtres, retrouve des attirances qu'il croyait oubliées et presque inconsciemment cède à l'entraînement qui le jette dans les bras de la principale interprète de son œuvre, la cantatrice Gina Rienzy. Et le soir même de la répétition



CINÉMATOGRAPHES  
8, rue de la Michodière. PARIS

## PHOCÉA

## LE CALICE

générale, qui s'est terminée en triomphe, Annie, qui fut l'inspiratrice de cette œuvre merveilleuse, rentre seule, son mari prétextant qu'il se doit ce soir-là à ceux qui ont coopéré au triomphe de son œuvre. Et tandis que la jeune femme, le cœur plein de tristesse, attend le retour de l'ingrat, celui-ci fête joyeusement, avec Gina Rienzy, leur commun triomphe et leur bonheur naissant.

Cette liaison transforme le caractère de Pierre. Gina Rienzy est obligée de partir pour l'Amérique et les admirateurs du compositeur espèrent qu'entre les deux jeunes gens une rupture interviendra rendant Darboise à son talent et à ses devoirs.

La rupture a été un coup de massue pour le compositeur, qu'une congestion cérébrale met en danger de mort, et pendant qu'affolée par le péril, Annie veille au chevet de son mari, celui-ci dans son délire, appelle Gina et révèle ainsi à sa femme la trahison dont il s'est rendu coupable envers elle. Malgré l'horrible aveu, Annie arrache Pierre à la mort; elle a enseveli au plus profond de son cœur le douloureux secret et, quand le compositeur a recouvré la santé, elle part avec lui dans la calme villa de Toulon où ils se sont connus.

\* \*

Marc a suivi les événements. Il a deviné le drame intime et souffert de la souffrance d'Annie dont l'état de santé l'inquiète. Pendant que Pierre se rétablit, sa jeune femme, sous le choc moral qu'elle a subi, ressent les premières atteintes d'un mal qui ne pardonne pas. Persuadée qu'elle a reconquis le cœur de Pierre, Annie est indifférente à sa propre santé, elle ne songe qu'à l'espoir d'une vie nouvelle toute d'affection et de tranquille bonheur. Mais Gina Rienzy revient d'Amérique, son charme a eu vite raison du faible cœur de Pierre qui, sous un prétexte professionnel, abandonne son foyer pour suivre la cantatrice.

Annie se trouve fortuitement mise au courant de la triste vérité. C'est pour elle l'écroulement définitif de son rêve de bonheur et c'est la fatale blessure à ce pauvre cœur malade et que rien ne pourra plus guérir.

Un prince de la science a révélé que le mal d'Annie était sans remède. Malgré la conduite de son mari, la jeune femme veut à tout prix le revoir, Marc écrit une lettre à Darboise pour le prévenir de leur prochaine arrivée et ajoute au bas de sa lettre : « Je compte que tu donneras à notre pauvre Annie l'illusion d'un peu de bonheur. C'est un effort que tu nous dois pour elle et que tu n'auras plus longtemps à faire ».

Annie est près de son mari qui lui joue la comédie de l'amour, mais soudain sans le chercher, elle voit son mari et Gina joyeusement attablés. Elle a soudain la compréhension nette de sa propre déchéance. Gina personnifie la vie. Cette vie éclatante et impitoyable à ceux qui souffrent, son Pierre qu'elle a tant aimé est l'incarnation de la vie cruelle et féroce qui se moque de la faiblesse et se rit des douleurs. Alors elle comprend qu'elle ne peut plus lutter davantage, mais elle veut quitter sa triste existence dans un geste de beauté en réchauffant sa pauvre âme aux rares rayons de son bonheur brisé.

Sous prétexte de fêter son anniversaire, elle organise un dîner où seuls assisteront son mari, Marc et elle.

« Il faut que ce dîner soit très gai », leur dit-elle.

La jeune femme a revêtu une parure qui la rend plus belle et plus charmante. Un délicat bouquet de roses orne son corsage. Jusqu'à la fin du repas, elle a tenu ses deux invités sous le charme de son esprit délicat.

L'heure de mourir est venue.

« Mon ami, dit-elle à Pierre, joue-moi encore *Aurore d'Amour*, que tu as composé pour moi ».

Et tandis que son mari met tout son art à rendre ce que cette œuvre renferme de juvénile passion et d'ardent amour, Annie fait fondre dans une coupe de champagne plusieurs cachets de digitaline qui vont enfin arrêter les battements de ce cœur douloureux.

Avec les dernières notes, Annie a rendu le dernier soupir.

Et de sa main pâlie, tombent les pétales de roses qu'elle a effeuillées en mourant.

MÉTRAGE APPROXIMATIF : 1.500 MÈTRES — AFFICHES — PHOTOS

CINÉMATOGRAPHES  
8, rue de la Michodière, PARIS

## PHOCÉA



# 10 MINUTES au MUSIC-HALL

Revue animée des meilleures  
Attractions du MONDE ENTIER

MAGAZINE N° 40

## MEXICO

et son Chien

Equilibristes

## OMAR SISTERS

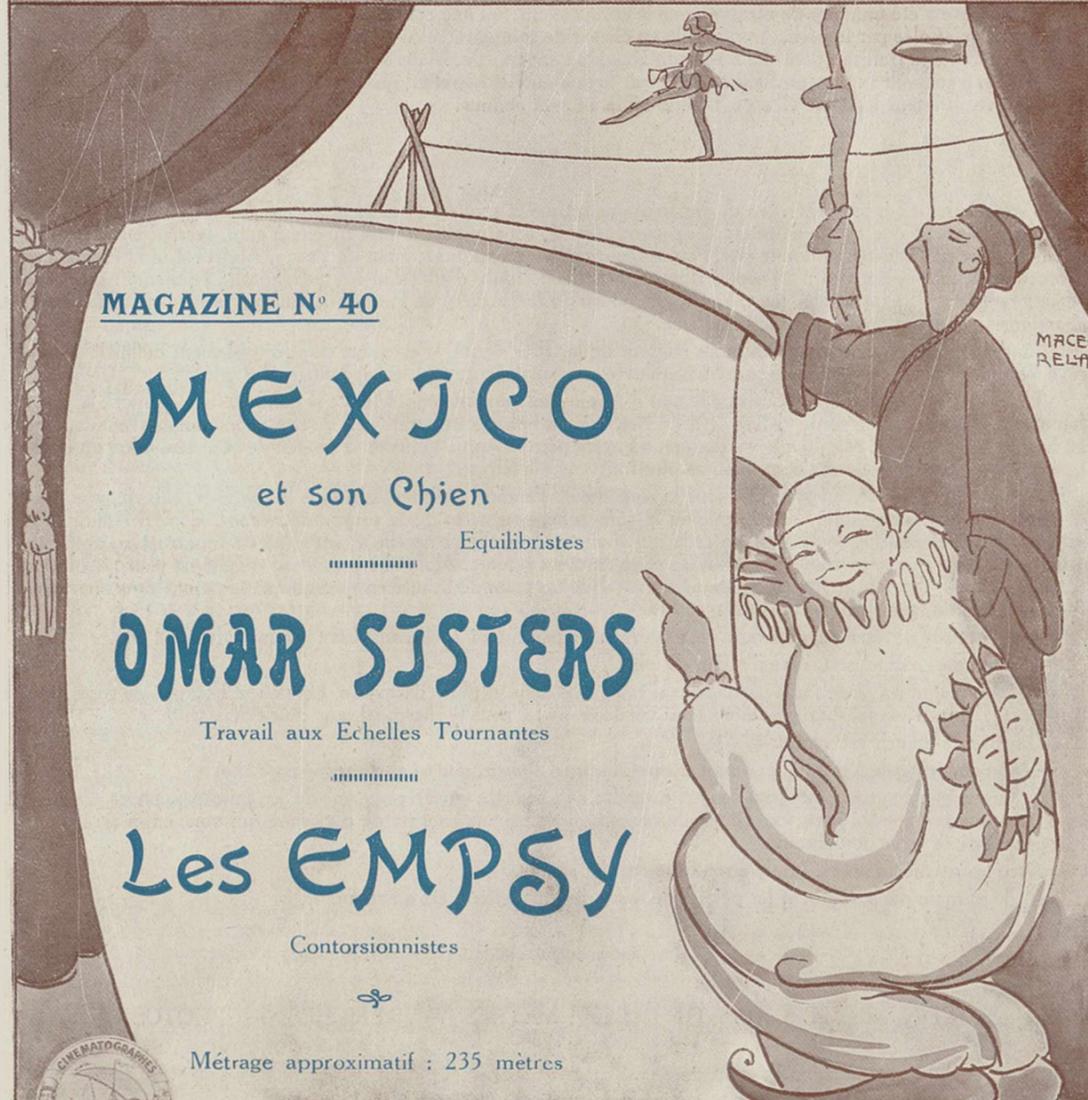
Travail aux Echelles Tournantes

## Les EMPSY

Contorsionnistes

Métrage approximatif : 235 mètres

Cinématographes **PHOCÉA**  
8 Rue de la Michodière - PARIS -



## CE QUE L'ON DIT DE NOUS

Germania

De M. Pierre Gilles (Pierre-Gilles Veber) dans Le Matin :

La guerre est finie... C'est sans doute un bruit qui court, car les populations germaniques, piquées à nouveau par une tare-tule francophile, viennent de déclarer l'interdit sur les films français tant que durerait l'occupation de la Ruhr...

Nous ne saisissons pas très bien quel rapport la Ruhr a avec la cinématographie et quel besoin les Boches ont de mêler la politique à l'écran. Ce qui est certain, c'est que des manifestations se sont produites dans des établissements allemands qui passaient des films édités par nos maisons, et que les autorités d'outre-Rhin ont décidé de ne plus tolérer notre marchandise.

Les Germains maltraitent nos nationaux, refusent de nourrir nos missions militaires, arrêtent nos journalistes, nous traînent dans la boue, pour la seule raison qu'ils sont nos débiteurs et qu'ils refusent de nous payer. Ils ajoutent, par surcroît, un nouveau fleuron à leur couronne en boycottant notre production.

Le grand public n'a pas eu vent de ces manifestations d'antipathie : il est bon de le mettre au courant et de le faire juge de ces procédés spéciaux. A Paris et sur tout le territoire, nous n'avons jamais protesté d'une façon brutale contre l'exhibition plutôt macabre de certaines élucubrations berlinoises. Nous avons affirmé notre pensée sur le sans-gêne des reconstitutions historiques *made in Germany*. Nous avons émis l'opinion que les réalisateurs de Potsdam, feraient mieux de traiter l'histoire de Prusse que l'histoire de France, mais, en aucun cas, nous n'avons fait preuve de chauvinisme exagéré, et nous n'avons jamais pensé à jeter des petits bancs sur un écran sans défense. Les éditeurs qui lançaient à grand tam-tam ces super-films n'ont pas été inquiétés, et il n'est venu à l'idée de personne de leur appliquer des qualificatifs de trahison ou de mauvais patriotisme. Mais, cette fois-ci, la coupe est pleine, et notre amertume et notre dégoût de pareils procédés débordent. Il semble peu honnête de se taire et de ne pas conseiller à ceux qui importent de la pellicule impressionnée, de se méfier des justes représailles qui ne manqueront pas de s'exercer à titre de réciprocité.

Comment, à l'instant où notre industrie faiblit, au moment où les voyageurs français sont lapidés et insultés en Allemagne, pendant que Munich et Hambourg interrompent dans les salles la projection de nos films, nous accepterions de visionner la camelote boche ? La culture de la poire est une jolie culture, mais elle a des limites.

Oeil pour oeil, dent pour dent : la propagande des vaincus d'hier essaye, sur tout le marché mondial, de discréditer l'effort cinématographique des gens de France : combattons cette nouvelle offensive et ne tolérons plus l'infiltration sournoise de ce venin redoutable. Exigeons, sur tous les films, la marque d'origine, contrôlons effectivement ce pedigree obligatoire et nous verrons bientôt disparaître des programmes la longue liste des succédanés du herr Doktor Caligari.

\*\*

## Le Cinéma et la Campagne

Du Petit Parisien :

Je rencontre, de passage à Paris, dont la vie fiévreuse l'effare un peu, maintenant, un ancien camarade qui, aimant la terre, se flatte de n'être plus qu'un cultivateur. Il habite depuis longtemps un village de la Creuse. Je ne sais comment la conversation nous amène, en passant d'un sujet à l'autre, à parler des mesures

récentes qui concernent l'application du cinéma à la connaissance des mesures utiles à l'agriculture.

— Fort bien, me dit-il, encore que nous ne soyons pas tout à fait des ignorants, nous autres, paysans, pour tout ce qui se rapporte aux progrès réalisés... Les foires, les comices agricoles nous renseignent et nous avons aussi une petite expérience qui compte bien pour quelque chose. Cependant, chacun peut avoir quelque chose à apprendre, et il faut approuver toutes les tentatives de vulgarisation.

— Et le cinéma dans un simple but de distraction ?

— Ah oui ! j'ai lu d'assez singulières choses à ce sujet... On veut absolument nous persuader que nous nous ennuyons à la campagne, et que, si on déserte la campagne, c'est parce que l'on y pense trop aux divertissements faciles qui sont à la portée des citadins... C'est un thème qu'on s'est plu à développer. Je vous avouerai qu'il me paraît un peu superficiel. Il y a d'autres raisons à un mal trop certain. Au demeurant, je ne disconviens pas que le cinéma exerce une attraction. Il vient jusque dans nos villages, d'ailleurs. Le « septième art » a su se faire ambulant. Ah ! dame, nous n'avons pas la fleur du panier, et les films sont souvent un peu usés. Mais on nous offre encore des histoires suffisamment extravagantes.

— Hélas ! il en est pareillement dans les grands centres.

— J'ai même des idées assez particulières à ce sujet. Il est donc convenu, d'une façon pour ainsi dire sentimentale, qu'un moyen de retenir chez eux les campagnards est de leur offrir de fréquentes représentations cinématographiques. Admettons cette proposition que je ne veux pas discuter. Je me demande seulement si, avec les films qui nous sont présentés dans nos villages, on n'arrive pas à un résultat tout contraire à celui qu'on s'est proposé d'obtenir... Je vous répète, toutefois, que ce sont des opinions qui me sont personnelles... Ces films, par leurs images et par leurs sous-titres, ne cessent d'exalter les plaisirs des grandes villes, les ressources qu'on y trouve, les tentantes aventures qu'on y rencontre, et, par là, ne constituent-ils pas précisément une suggestion à l'exode vers les cités.

Je rapporte simplement cette conversation où mon interlocuteur se plaçait à un point de vue original. Mais il avait une conclusion moins paradoxale. Il souhaitait que les petites entreprises cinématographiques qui parcourent une région, fussent soutenues et encouragées par des initiatives privées, pour qu'elles apportassent dans les agglomérations où elles donnent un spectacle, non des rebuts, non ce qu'on appelle expressivement des « navets », mais des films intéressants, pouvant, sous une forme agréable, laisser quelques saines impressions. C'est une question qu'il faudra reprendre.

\*\*

## Pas de Films Grand-Guignolesques !

De Canudo dans l'Eclair :

Dans un référendum récent, proposé par un journal cinématographique, les loueurs de salles de cinéma, ou, comme ils s'appellent, les « exploitants », ont généralement déclaré que leur public réclame des films dramatiques, c'est-à-dire capables de l'émouvoir sentimentalement. Le même public voudrait aussi de bons films comiques, si l'on s'avisait de lui en donner qui fussent puisés dans la bonne verve populaire et non dans le vaudeville boulevardier. D'autres ont demandé des visions de l'univers, prises dans le passé de l'histoire ou dans le folklore vivant ou noblement inventées par des poètes. Nul n'a réclamé des rêves de maisons d'aliénés ou de cauchemars de columbaires. L'engouement pour des visions de ce genre, lorsqu'on les offre sous forme de drame à l'écran, est tout un engouement de fièvre. Peu de personnes y reviennent : une séance de frisson électrique leur suffit.

Et ce référendum nous rassure. Si certain public ne considère pas encore le cinéma comme une représentation d'art, comme une féerie muette où l'émotion serait purement visuelle, du moins il lui demande d'être un divertissement sain, un spectacle d'où l'on

ne sorte point trop horrifié ou inutilement énérvé. Et c'est très bien. En attendant une compréhension plus large et une utilisation plus parfaite des moyens magiques offerts par le Septième Art, il est préférable de rester dans la représentation de la vie plastique la plus harmonieuse. Faire appel aux forces troublantes de l'âme morbide et les banaliser, les ridiculiser peut-être avant que de les avoir comprises, demeure sans intérêt et néfaste à la cause même de l'évolution artistique du cinéma autant qu'à nos recherches interpsychologiques. La littérature mondiale, a attendu des milliers d'années pour susciter le génie d'un Edgar Poe.

Enfin, un poète a déjà remarqué qu'une santé véritable, une solide volonté d'élévation caractérisent les générations présentes, les jeunes comme celles, plus mûres, sorties de la guerre, fatiguées par tant de troubles. On ne joue pas longtemps sur leurs nerfs étirés comme on le peut faire dans des périodes de franche décadence. L'écran grand-guignolesque, malgré les désirs qu'ont certains d'en affirmer le genre, n'a pas beaucoup de chances d'atteindre à la fortune de la scène similaire, car c'est la foule entière, et non un nombre limité de spectateurs, qu'il touche.

On demande, en définitive, à cet art universel par excellence, la féconde joie des larges synthèses lumineuses, où la terreur peut aussi apparaître fondue dans la matière vivante, plutôt que la stérile horreur de quelques danses macabres. La fortune des grands films « documentaires » est un exemple. En attendant que les poètes nouveaux s'emparent du cinéma, pour qu'il ne soit pas seulement une industrie plus ou moins heureuse ou une exploitation cynique.

\* \*

### La Bonne École

De Jacques de Baroncelli dans Comœdia :

Le cinéma hâte et spécialise, depuis quelques années, l'évolution de l'interprétation dramatique. À l'acteur comme à l'écrivain, il impose sa discipline prestigieuse, son sens du raccourci qui saisit, du trait qui frappe, de l'image qui exprime la pensée ou le sentiment et les grave dans l'esprit. L'acteur qui fréquente le cinéma et passe par le studio rectifiera sa technique de scène, sa mimique faciale, son attitude, ses mouvements, ses silences. Y perdra-t-il? Sans aucun doute, répondra tel éminent sociétaire. Et nous opinerons... mais dans un autre sens, car si le comédien — ce qui ne manquera pas d'arriver — sacrifie le caduc, l'artificiel, le convenu, la perte est gain.

Il était un moment où, devant le mur d'Orange et sous le ciel propice étreint par le mistral, Mounet-Sully apparaissait muet, tragique, les yeux crevés. Un frisson vous prenait aux moelles, une angoisse sacrée vous serrait le cœur. Attitude et silence.

Ces moments d'un grand tragédien, la pratique du film les multipliera.

Les premiers « plans » permettent d'étudier les moindres nuances, les plus petites ondes du regard, des muscles et des traits. Tout état de l'âme affleure dans une lueur, une contraction, une détente. Mais que de psychologie personnelle, d'introspection méditative, que d'exercices devant le miroir, cet argent expressif n'exige-t-il pas de l'acteur? Ce que Banville a écrit de Deburau, Mendès de Séverin, nous certifie la puissance émouvante de ces grands mutismes scéniques. On y voit la supériorité primitive et permanente — éternelle — du geste sur le mot, de « l'expression » sur le cri. Combien un acteur ainsi exercé, formé, ajoute d'intensité dramatique et de frémissement à la phrase qu'il profère.

Il fut un temps où le comédien titré par le succès ou l'éclat de sa maison aurait cru déchoir en jouant pour les tourneurs de films. Les temps sont changés. Les meilleurs n'ont pas cherché au cinéma des profits rapides et des succès de vanité; ils y ont reconnu un moyen rapide et neuf d'accroître leur valeur professionnelle et d'enrichir leur talent. Et nous en savons des plus conscieusement, des plus inquiets de mieux faire qui viennent, des soirées

# WAROLIN

American Photograph

SPÉCIALISTE DU  
PORTRAIT D'ART

— A DOMICILE —

et tous Travaux Photographiques

21 - Avenue de Paris - 21

TÉLÉPHONE || VINCENNES || TÉLÉPHONE  
Diderot 39-04 || Diderot 39-04

entières, dans nos salles de cinéma se voir, s'étudier d'un œil critique, et font bénéficier les planches de l'expérience de l'écran.

On a vite fait de reconnaître derrière la berse ces acteurs de la nouvelle école. Le jour est proche où — qu'Alceste Don Diègue et la Camerera Mayor se voilent la face — on ne pourra aborder le Théâtre-Français que si l'on justifie d'une présence active et minimum dans les grands studios de Paris.

\* \*

### Sur des Réclames

De M. Lucien Wahl dans L'Information :

On lance un film par des notes où se succèdent les mots « chef-d'œuvre, sensationnel, superproduction », etc. C'est dans l'ordre. Les annonces sont complétées par des affiches. Des éditeurs ont pris l'habitude, aussi légitime, de publier des extraits de journaux (en choisissant des phrases laudatives, bien entendu). Ils mêlent indifféremment des phrases de critiques indépendantes à des citations d'articles-réclames, c'est leur droit; mais il leur arrive, heureusement par hasard, de faire imprimer des citations inexactes. C'est ainsi que je lus un jour, comme extraites de l'Information, des notes dont je n'eus pas à répudier le sens, mais rédigées fort incorrectement; j'appris qu'on les avait traduites mot à mot d'un article publié en allemand et qui était, lui, une traduction d'une appréciation qui avait paru ici! Une autre fois, on prétendait reproduire une opinion exprimée par moi verbalement après la présentation d'un film, on en exagérait les termes. Enfin, dans un album d'éditeur récemment paru, ou imprimait sous ma signature deux phrases dont une seule était de moi. Sans doute y avait-il là une transposition matérielle involontaire, mais serait-ce trop demander aux éditeurs, dans l'intérêt de tous mes confrères et de la vérité, d'éviter ces confusions?

### A qui la faute ?

De M. Marius de Bernardy dans Le Radical de Marseille.

Au moment où nous nous inquiétons sérieusement en France, de l'outrancière concurrence des films américains, on est en droit de se demander quelles raisons ont provoqué le voyage de M. Costil.

Mon distingué confrère Paul de la Borie regrette que ce voyage n'ait pas le cachet officiel qu'il lui souhaiterait. Il est certain que nos relations commerciales avec l'Amérique, au point de vue cinématographique, sont entachées de méfiance, d'une méfiance un peu tardive, c'est vrai, mais qui s'explique chaque jour davantage par l'impénétrabilité toujours plus grande de la Grande République. Il serait donc bon de voir de plus près, ce qui empêche nos films de traverser l'Atlantique, tandis que la production américaine submerge nos écrans.

Je ne vois pas pourquoi le voyage d'études de M. Costil serait officiel puisque nous apprenons en même temps qu'il se manigance « quelque chose » au sujet du film importé en France, et que, à ce « quelque chose », encore mystérieux, notre Président du Conseil n'est pas étranger, dit-on.

Ce qui est officiel dant tout cela, c'est sûrement les manigances sur lesquelles l'écran nous annonce pour bientôt des révélations sensationnelles. Comme il n'y a pas de fumée sans feu, on est forcé de croire que le gouvernement n'avait aucune raison de rendre officiel le voyage en question... au contraire!

Mais alors, d'où vient ce bruit d'après lequel la cinématographie française serait officiellement représentée à la prochaine exposition de Turin? Et comment admettre que, si nous nous laissons rouler sur la question américaine, nous tournions nos efforts d'une façon toute spéciale vers l'Italie? Je serais enclin à croire que cette tentative, méritoire en elle-même, d'un gouvernement jusqu'ici indifférent à l'industrie cinématographique (quand il s'agit d'autre chose que des taxes, naturellement), ne soit un moyen de détourner notre attention du nouvel avatar qui nous menace de l'autre côté, autrement dit de nous... dorer la pilule.

Ceci dit, revenons au voyage de M. Costil en Amérique, et admettons que ce voyage, s'il ne nous permet pas de lutter efficacement contre la concurrence quelque peu déloyale qui nous est faite, nous fournira du moins des indications précises et, par cela même, le moyen de pallier dans la mesure du possible, les tristes conséquences de cette concurrence. Nous devrions pourtant regarder d'un peu plus près ce que nous faisons nous-mêmes, et nous constaterions que nous sommes passablement les artisans de notre défaite.

Je n'en donnerai qu'un exemple, et c'est par quoi j'aurais dû commencer. A la suite de mon dernier article sur la nécessité où nous sommes de protéger l'industrie française contre les accapareurs du marché cinématographique mondial, je fis une visite au représentant d'une maison française (une grande maison, une excellente firme).

J'en eus des félicitations que j'encaissai avec modestie sachant le peu que j'avais fait en l'occurrence, et combien il nous reste encore à faire pour obtenir un résultat sérieux. La conversation roula sur la production actuelle de la maison, et j'appris qu'elle lançait... quoi? Un film américain!

— Bas! fis-je alors, je n'ai jamais été l'ennemi des films étrangers, et je goûte fort certaines œuvres dont les qualités incontestables ouvrent parfois des horizons nouveaux à notre industrie nationale, en offrant au public des moyens certains de comparaison... Les bons films, d'où qu'ils sortent, sont toujours les bienvenus; mais c'est contre les « navets » surtout que nous devons défendre notre marché.

L'ami se gratta l'oreille, hésita un moment..., puis me fit cette confidence :

— Chut! n'en parlez pas, je vous prie : c'est précisément un « navet ».

Et voilà :

Une grande maison française, très française, sous le couvert de son excellente réputation, lance chez nous un « navet américain », au moment où M. Costil va en Amérique se documenter afin de savoir pourquoi on ne veut pas, là-bas, de bons films, de très bons films français !!!

Alors, à qui la faute, si...

## Le Registre du Commerce

La Chambre des Députés a voté, le 19 décembre, un projet de loi, déjà adopté par le Sénat, rendant obligatoire la mention de l'immatriculation au registre du commerce sur les papiers de commerce.

Cette mention est prescrite sur toutes les factures, lettres, notes de commande tarifs, annonces ou prospectus, des industriels ou sociétés assujettis par la loi du 18 mars 1919 à l'immatriculation au registre du commerce.

Elle doit comprendre le nom du Tribunal de commerce au greffe duquel l'entrepreneur est immatriculé, ainsi que son numéro d'immatriculation au registre.

Un délai de six mois, à dater de la promulgation de la loi, est prévu pour sa mise en application. A l'expiration de ce délai, l'omission de la mention de l'immatriculation sur les papiers de commerce entraînera l'application des peines prévues par l'article 18 de la loi du 18 mars 1919 (amende de 16 à 200 francs), doublée en cas de récidive. Toute mention inexacte, portée de mauvaise foi, est passible des peines de l'article 19 de la même loi (emprisonnement de un à six mois, amende de 100 à 2.000 francs, également doublée en cas de récidive).

Nous engageons donc nos lecteurs à prendre leurs dispositions pour modifier, conformément aux dispositions de la loi nouvelle et dans le délai prévu par elle, les en-têtes de leurs papiers commerciaux en attirant spécialement leur attention sur l'extrême généralité de l'énumération que la loi donne à ces papiers. Pratiquement, la mention de l'immatriculation devra accompagner le nom de l'entrepreneur ou la désignation de la société dans tout document adressé à sa clientèle ou porté par un moyen quelconque à la connaissance du public.

Si vous voulez acheter... **UN CINÉMA**  
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE  
Adressez-vous à  
**LA MAISON DU CINÉMA**  
50, Rue de Bondy - PARIS

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

37

LA BÊTE TRAQUÉE  
A. CHABOT

PHROSO  
A. HOPE

DUMAS  
LA DAME DE MONSOREAU

L'ATLANTIDE  
P. BENOIT

LE LYS ROUGE  
A. FRANCE

EUGÉNIE GRANDET  
BALZAC

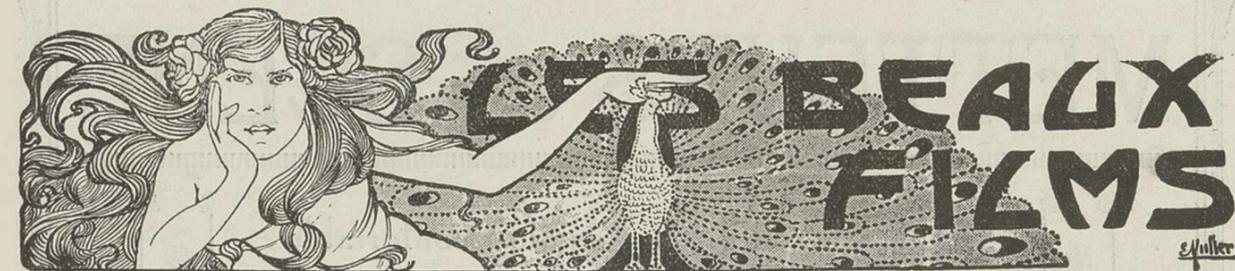
SERGE PANINE  
G. OHNET

LA HONTE  
J. MARY

AUX CAMÉLIAS  
DUMAS

LES HOMMES NOUVEAUX  
C. FARRÈRE

la plus belle et la plus variée collection de chefs-d'œuvre cinématographiques est signée AUBERT



## SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

### LE COMTE DE GRIOLET

Exclusivité « Eclipse »

Juillet 1793. — Quand l'écran s'illumine, c'est la moisson au château d'Oissel et le personnel travaille en chantant joyeusement :

*Les blés sont lourds, mûrs et superbes  
Bien vite, allons les mettre en gerbes.  
Le soleil brille au ciel serein.  
Qui sait s'il ne pleura demain.  
Le tireli de l'alouette,  
Sans arrêt là-haut se répète.  
Semons aussi dans les buissons,  
Les gais refrains de nos chansons.*

Tandis que Renaud, le régisseur, surveille l'ouvrage, passe le berger des Fiefs du château, avec son troupeau de moutons; le pâtre Justin est taquiné par Renaud qui invite l'« Astrologue » à prédire les malheurs qui doivent fondre sur le bien et les maîtres (la moisson est belle; le comte de Griolet seréjouit de la naissance d'un fils). Justin répond gravement :

*Je sais lire dans les Astres  
Les signes les plus certains,  
Des bonheurs ou des désastres,  
A venir les jours prochains.*

*A l'heure où plus rien ne bouge,  
Parfois le soleil descend  
Dans l'immense horizon rouge  
Qui s'enflamme et qui s'étend,  
C'est un signe de détresse  
Sans rien de surnaturel  
J'ai gardé dans ma mémoire  
Que l'annonce ainsi le Ciel.  
Si c'était là de la sorcellerie,  
Je me croirais un grand sorcier  
Car je le dis, mais sans forfanterie,  
J'en sais plus que maint bachelier!*

Le régisseur hausse les épaules... à tort, car nous apercevons à l'extrémité de la propriété des révolutionnaires qui escaladent le mur, observent le château et tiennent un conciliabule... la moisson continue... Arrive sur ces entrefaites une Bretonne avec un petit enfant, une fille-mère, que les châtelains ont engagée pour être la nourrice de leur fils. Nous voyons la nourrice présenter le petit rejeton du Griolet au baiser maternel et la comtesse passer au cou de son fils, un collier orné d'un médaillon portant l'image de la jeune femme.

Le lendemain, cérémonie du baptême. Le parrain, marquis de la Londe (oncle de l'enfant), arrive en retard au château. Le pauvre homme essaie de sourire, de s'excuser, mais sa pâleur en apprend long au comte, sur les émotions de la route. Le cortège se forme, violoneux en tête et nous voyons les gens du pays, ou plutôt les voisins et leurs enfants se rendre à la chapelle, ainsi que le curé qui répond distraitement aux saluts de ses ouailles... les révolutionnaires armés et tenant à la main des torches enflammées se dirigent vers le château.

Auprès de la chapelle, le berger Justin, le menu peuple attendent la sortie du cortège... et les bonbons traditionnels... soudain retentit la « Carmagnole », les têtes se tournent : le château brûle. Alerte! le comte et son beau-frère sortent de la chapelle et suivis de toute l'assistance se précipitent vers la maison... la nourrice affolée à la pensée du danger qui menace la vie de son fils, confie l'enfant de ses maîtres au berger Justin et court à la recherche de son bébé.

Elle ne tarde pas à revenir désespérée : son « petiot » est mort ! Le comte et la comtesse ont péri... du moins, elle sauvera le nourrisson. Ce sera son fils... désormais!... Elle se sauve avec l'orphelin qu'elle étreint farouchement contre sa poitrine.

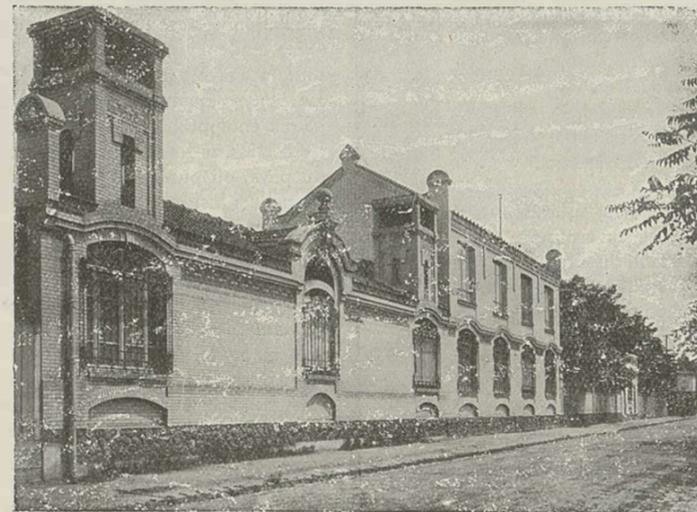
Vingt ans après. 1813. — La nourrice a réalisé son dessein. Un héritage inespéré l'a mise en mesure de faire donner au fils du Comte de Griolet : Raymond, l'instruction d'un artiste. Raymond qui se croit le fils de sa nourrice, est peintre, élève du célèbre David. Le marquis de la Londe, héritier du Griolet (dont le fils a disparu) ayant fait reconstruire le château familial demande à David de lui adresser un peintre décorateur. Raymond, désigné par le Maître, en avertit sa mère adoptive et se rend à Oissel.

# METTEURS en SCÈNE

Qui cherchez un studio confortable  
muni des derniers perfectionnements  
et à des CONDITIONS AVANTAGEUSES

ADRESSEZ-VOUS A

## ÉCLIPSE



32, Rue de la Tourelle :-: BOULOGNE-s-SEINE

:: :: Téléphone : AUTEUIL 06-31 :: ::

A proximité du Parc des Princes

:: En bordure des Fortifications ::

Le jour où il arrive au château, on le conduit auprès du marquis invité par son régisseur à déjeuner (fête des Rois). Scènes de la vie normande et chansons du pays. *Berceuse* :

*Venez vite en votre berceau  
Mon enfant si beau,  
Le plus mignon de la terre,  
Je vais clore vos blancs rideaux...*

Chant des enfants : *la part à Dieu* après le partage du gâteau des Rois :

*Madam' de Céans,  
Qu'a les clés d' la chambrette,  
N' fait's pas d' petits morceaux  
Coupez nous de gross's pièces  
Pour Dieu, allumez le feu.  
Donnez' nous la part, Madame,  
Pour Dieu allumez le feu,  
Donnez-nous la part à Dieu!*

Grand air du berger : *Le Trou normand*.

*Quand un normand se met à table  
Il fait honneur à tous les plats...*

Raymond, sympathique à tout le monde, a produit sur sa fille du régisseur l'impression la plus forte et lui-même est charmé par la jeune fille : danse divertissante. (*Dans les décors panoramiques splendides.*)

Les événements se précipitent avec la vitesse habituelle que leur donne l'amour. Promenades en bateau. Fête au village.

*C'est la fête du village  
Que l'on aperçoit au loin.  
Allons danser à quatre' Ages  
Il n'est de plus joli coin.*

bientôt, leçon de peinture et duo d'amour.

ADELIE

*Voyez comme le ciel est pur  
En ce matin radieux!*

RAYMOND

*Il semble moins clair que l'Azur  
Qui respandit en vos grands yeux.*

ADELIE (énervée).

*Quand on aime, faire un discours  
Prête à rire*

*Il ne faut pas tant de détours  
Pour le dire,*

*Car l'amour est un sentiment  
Qu'on devine*

*Et que cache malaisément  
Notre mine,*

*...Je me sens un peu lasse!...*

Mélancolie de Raymond. Réverie sur un banc. Bons conseils du berger Justin.

*Je n'avais que seize ans à peine,  
Quand je sentis grandir en moi*

*Un fol amour pour Marjolaine,  
Cause de mon premier émoi :*

*L'amour qu'on a croisé  
Un matin sur la route  
S'est volatilisé,  
Volatilisé,  
Le cœur est en déroute...*

De son côté, Adélie avoue à sa grand'mère les ravages que l'amour fait dans son petit cœur... On consulte le marquis et le vieux gentilhomme donne, naturellement les conseils les plus « bourgeois ». « Il n'a pas de situation!... épouser un artiste! » etc.

Désespoir d'Adélie. Raymond écrit une lettre stupide à sa mère adoptive.

Les travaux du château se terminent.  
Voici la fête de la Saint-Jean.

Tandis que la jeunesse danse autour des feux, Raymond dit adieu à tout ce qui l'entoure :

*Adieu riante prairie  
Où l'avril met sa féerie.  
D'où monte le chant des grillons...*

Le marquis endoctrine le jeune peintre qui fait ses malles. Le moment du départ est arrivé, tout le monde se tient sur le perron quand la nourrice (mère adoptive) se présente. La pauvre femme est venue, après lecture de la lettre alarmante de son petit.

Reconnaissance en Raymond du *Comte de Griquet*, grâce à Justin, à la nourrice et au médaillon du prologue.

*Septuor (de l'enfant retrouvé)* et chant triomphal d'Adélie qui sera la femme du Comte de Griquet rentré en possession des biens paternels :

ADELIE

*Tout chante aujourd'hui dans mon cœur,  
Tout respandit et tout m'enivre,  
J'écoute l'hymne ensorceleur  
Qui m'invite au bonheur de vivre...*

### UN CALVAIRE

Exclusivité « Eclipse »

Dans un couvent, à Rome, une jeune orpheline reçoit une bonne éducation. Les seuls parents qu'elle se connaisse sont un oncle et sa femme vivant en Amérique. Elle leur écrit son désir de les voir et l'Oncle lui envoie l'argent du voyage qu'il a dû emprunter à un quincailleur de ses amis.

La tante n'est pas ravie de voir la jeune fille arriver et, peu à peu, la pauvre enfant se sent très eseuilée, d'autant plus que le milieu où elle vit est loin de répondre à ses aspirations. Seul, le quincailleur lui témoigne une grande sympathie et lorsqu'il lui offre de l'épouser elle accepte avec joie.

Trois ans se sont écoulés et, si la jeune femme ne peut trouver le bonheur dans son mariage, du moins jouit-elle d'une vie tranquille entre son mari et son gentil bébé.

Tout à coup, survient un gentlaman minotier, et tout de suite la vie change : un amour impétueux s'empare de ces deux êtres faits l'un pour l'autre, et, bien qu'ils essaient bravement de lutter contre cet entraînement, la chute serait fatale si la jeune femme ne s'éloignait emportant son enfant. Le pauvre mari a tout compris, et, bien que d'abord révolté, se refuse finalement à accepter le sacrifice de sa femme.

Lui-même s'enfuit et fait croire à sa mort.

Cependant, les amoureux réunis, partent en voyage de noces à Rome. Dans les catacombes, ils se trouvent face à face avec un moine qui n'est autre que le quincailler et, comme celui-ci a trop souffert pour supporter cette émotion, il meurt doucement entre les bras de ceux dont il a fait le bonheur.

### LA BREBIS ÉGARÉE

Exclusivité « Harry »

Dans une maison meublée d'un faubourg de New-York paraissant inspirer une certaine confiance, mais qui, en réalité, n'abrite que des malfaiteurs de toutes catégories, habite un pick-pocket émérite, Tom Butler, dont la spécialité est de dresser des jeunes filles au vol à la tire.

Un jour que Tom rentre seul au logis, Jenny Hogan, la propriétaire de cet étrange hôtel, lui demande ce qu'il a fait de la femme qui, habituellement, l'accompagnait dans ses expéditions.

L'air consterné, Tom lui avoue qu'elle s'est fait pincer par la police, au moment où elle déroba le porte-monnaie d'une cliente d'un magasin de nouveauté de Broadway.

Pour rendre service à son locataire en lui procurant une autre compagne, Jenny Hogan s'adresse à l'Œuvre Philantropique de la Protection de l'Enfance qui, croyant avoir affaire à une personne charitable, lui confie une jeune orpheline du nom de Lily Olden, pensionnaire de l'établissement.

En peu de temps, autant par ruse que par persuasion, Tom est parvenu à vaincre les scrupules de Lily, et à remplacer avantageusement celle qui, quelques mois auparavant, avait eu le tort de se faire pincer par la police.

Un après-midi, dans le hall de la gare, Tom dérobe un pendentif en brillants à un voyageur qui descend du train.

Craignant d'avoir été remarqué, Tom remet le précieux bijou à Lily en lui recommandant de s'enfuir.

Se croyant poursuivie, la complice de Tom se réfugie dans la voiture d'un pasteur, le révérend James Clay, en tournée de bienfaisance dans les quartiers populeux.

Surprise par l'arrivée du pasteur dans sa voiture, Lily simule une subite attaque d'amnésie cérébrale et le brave révérend croyant véritablement avoir affaire à une personne atteinte de ce mal, la confie à une grande dame pleine de bienveillance pour les malheureux, M<sup>me</sup> Ramsey, qui, par le plus grand des hasards, se trouve être la femme du voyageur volé par Tom.

Touchée par la grandeur d'âme de ses bienfaiteurs, Lily se rend compte de sa perversité et veut obéir à la voix de sa conscience qui lui crie de redevenir honnête et de suivre, à l'avenir, le droit chemin.

Après divers incidents où Tom est arrêté et condamné à la prison, Lily grâce à l'aide du pasteur et d'un ami des Ramsey

## Les Meilleurs Appareils

sont exposés à la

## Maison du Cinéma

à qui elle a fait l'aveu de ses fautes passées, l'avocat William Latimer, l'ex-complice de Tom est devenue une bonne dessinatrice et gagne honnêtement sa vie en illustrant divers « Magazines » de la ville.

Quelques temps plus tard, William conquis par la grâce et la beauté de sa protégée et se sachant aimé d'elle, lui demande sa main.

Lily, heureuse, emprunte à nouveau la voiture du pasteur, mais, cette fois, pour le bon motif.

### L'ART DE FEINDRE

Exclusivité « Ch. Bancarel »

La calomnie est comme la fausse monnaie. Bien des gens qui ne voudraient pas l'avoir émise la font circuler sans scrupule.

Paul Darcy, artiste peintre, portraitiste des élégances féminines et féroce don Juan, s'est épris de Rosine Bryan. Ne parvenant pas à vaincre la résistance de la jeune fille, l'artiste raconte sur elle des propos malveillants que les honnêtes gens écoutent comme toujours d'une oreille attentive. L'histoire scandaleuse fait le tour de la ville et Rosine se voit chassée par la famille Carver, dont le fils est son ami d'enfance.

M<sup>me</sup> Carver, présidente de la Ligue pour la Préservation des bonnes mœurs, est une femme à l'esprit conventionnel dont la principale occupation est de paraître ce qu'elle n'est pas. Admiratrice convaincue de Paul Darcy, il lui suffit d'entendre affirmer par le maître que Rosine n'est pas une « honnête femme » pour classer la malheureuse fille dans la catégorie de celles dont la moralité n'est pas irréprochable.

Rosine cependant n'a rien à se reprocher. Darcy s'est adroitement servi des apparences trompeuses pour accuser la jeune fille et l'histoire est banale de cette randonnée de Rosine en traîneau avec un camarade dont le pavillon de chasse les abrita d'une bourrasque pendant la nuit. Témoin de la sortie matinale des deux jeunes gens, Darcy a conclu à sa façon la raison de leur séjour dans la maison isolée.

Jacques, l'ami d'enfance de Rosine et beau-fils de M<sup>me</sup> Carver tente de demander des explications à Rosine, mais, désemparé par tant de méchanceté, la jeune fille préfère dire adieu à son rêve que de se justifier. Il faut que le hasard l'amène dans l'atelier de Darcy un jour que M<sup>me</sup> Carver, coquette et aguichante, risque de perdre sa fragile vertu entre les bras de l'artiste !

Jacques, qui connaît l'auteur des insinuations malveillantes répandues sur Rosine, vient justement en demander raison au délateur. M<sup>me</sup> Carver explique la présence de la jeune fille qui se décide alors à conter l'aventure dont Darcy a été le témoin.

Jacques n'a pas douté de Rosine, il le lui dit tendrement. La méchanceté sournoise s'avoue vaincue une fois de plus, et ce n'est pas dommage !

### SAMSON

Exclusivité « Gaumont »

Ce film, d'une grande puissance dramatique, continuera à l'écran l'immense succès remporté à la scène par l'œuvre célèbre de l'éminent dramaturge.

Portant en lui depuis l'enfance un idéal féminin, Jacques Brachart est devenu, grâce à son labeur opiniâtre et à sa loyale énergie, un financier puissant. Sa fortune lui ouvre les salons du grand monde, et là, il rencontre dans Anne-Marie d'Andeline comme une incarnation de son rêve sentimental. Les d'Andeline sont ruinés. Pour sauver ses parents de la misère menaçante, la jeune fille, suppliée par sa mère, se résout à épouser Jacques que cependant elle n'aime pas.

Fondateur de la Société des Cuivres Egyptiens, ce n'est pas seulement la famille de sa femme que le financier a tiré de la gêne; la prospérité de l'entreprise a rendu la richesse à un aventurier, Le Govain, qui vivait aux crochets d'une veuve légère, Grace Ritterford. Affranchi désormais, celui-ci s'est mis dans l'esprit de faire la conquête de Madame Brachart. Anne-Marie, cœur sensible, plein de tendresse inemployée, est près de céder. Elle a accepté à souper au cabaret avec Le Govain, un soir où son mari doit partir pour Londres. Mais Jacques ne part pas. Grace Ritterford, la maîtresse délaissée, l'a averti de la trahison de sa femme. Rentré précipitamment chez lui, c'est justement Anne-Marie qu'il y trouve, car elle aussi vient de revenir en hâte, écœurée par la conduite de Le Govain. L'explication inévitable a lieu. Il apprend et la détresse sentimentale de sa femme et pour quelle raison elle l'a épousé. Il lui arrache aussi le nom du séducteur.

Maintenant il saura comment se venger. Sous le prétexte d'une fête galante, il invite Le Govain dans un grand hôtel, il l'y retient toute la journée et, pendant ce temps, il donne en Bourse des ordres tels qu'à la clôture, la Société des Cuivres Egyptiens est réduite à la faillite. Le Govain et lui sont ruinés. Mais qu'importe désormais à Brachart la richesse ! il a perdu le seul bien auquel il tenait... Devant un tel sacrifice, Anne-Marie l'admire; et Jacques va recommencer à vaincre une fois encore la fortune, d'autant plus sûr du triomphe que, cette fois, il se sent aimé.

## SANS PLUS TARDER !!!

Tous les Cinémas doivent s'assurer

# LA VENGEANCE DE VILLEFORT

suite palpitante d'intérêt

DU

## COMTE DE MONTE-CRISTO

Location aux FILMS PRIMIOR

84, Rue d'Amsterdam (IX<sup>e</sup>)

Central : 56-47

LUNDI

21

MAI

AU PALAIS DE

PRÉSEN

LA MUTUALITÉ

TATION

# Les CORSAIRES

LUNDI

21

MAI

LUNDI

21

MAI

Madame

GRAND CINÉ ROMAN

e n

## 6 EPISODES

LUNDI

21

MAI

Monsieur

### MARISE DAUVRAY

dans le rôle de KETTY KITT

LUNDI

21

MAI

### Charles KRAUSS

dans le rôle de W. BARKES



## CINEMATOGRAPHES

8, Rue de la Michodière, PARIS

36, Rue de Rome, MARSEILLE

# PHOCÉA



# PRODUCTION HEBDOMADAIRE



## Paramount

**La Roue de la Fortune** (1.400 m.). — Un jockey, au moment où il compte gagner une course, voit débouler devant son cheval une petite fille. Il sauve l'enfant, mais la course est perdue.

Il s'ensuit pour lui une série de jours pauvres, et puis enfin, il redevient riche; alors, ce jockey peu veinard apprend que sa fiancée l'a oublié. Il s'embarque pour de lointains pays. Mais la fiancée, au moment où le paquebot s'éloigne, apparaît sur le rivage, et lui tend les bras... il revient à la nage.

On le voit, c'est du gros, gros ciné, pour les grands gosses du Far-West.

**Le Favori du Roi**, comédie dramatique (2.230 m.). — Ultra américain, et même plus qu'ultra.

Nous sommes au temps des pionniers américains. Dans un *désert peuplé* de Tribus indiennes, nous dit-on, des colons anglais attendent les femmes que leur envoi la métropole. Une demoiselle un peu folle a imaginé de s'en aller là-bas pour éviter d'épouser le favori du Roi... Et, elle en serait fort marrie, si parmi les aventuriers plus ou moins grossiers, elle ne découvrait une sorte de gentilhomme, Percy. Ce Percy l'emportera naturellement sur le favori du Roi, qui court après la fugitive.

Deux choses sont remarquables : une scène de naufrage, très émouvante, et une scène de duel. Mais le scénario !...

## Cinématographes Harry

**La Brebis égarée**, comédie sentimentale (1.420 m.). — Tom Butler, pick pocket, dresse des jeunes filles à l'aider dans sa peu honorable industrie.

Il a obtenu la garde d'une jeune orpheline, Lily Olden, à qui il apprend ce beau métier. Un jour, Lily manque d'être prise; elle simule l'amnésie, et se trouve ainsi confiée par un pasteur à une dame charitable. Cela

lui permet de revenir à de meilleurs sentiments et à une vie moins risquée.

Le film a du mouvement, des scènes touchantes et agréables, et il est bien joué.

**Un Suiveur Acharné**, comique (590 m.). — Bon comique Christie. Un jeune marié qui a conquis sa femme en la tirant d'embarras dans un accident de voiture, conseille à son ami d'en faire autant. Mais, celui-ci n'a pas le doigté nécessaire. En fin de compte, il se met à suivre une jeune femme, qui n'est autre que celle de son ami. Les quiproquos se succèdent, fort amusants et distrayants. L'ensemble est bien amené, point forcé, et traité selon un sens comique excellent.

## Films Artistiques Jupiter

**Margot**, comédie dramatique, d'après Alfred de Musset (1.900 m.). — Cette réédition du beau film français brodé sur le thème sentimental de Musset a été accueillie avec faveur.

Pour tout ce qui concerne l'installation

d'un

POSTE CINÉMATOGRAPHIQUE

ADRESSEZ-VOUS A

La Maison du Cinéma

SERVICE DU MATÉRIEL

50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry

PARIS

**Un Vol a été Commis**, comédie (1.200 m.). — Histoire amusante par nombre de ses détails, où un jeune et fervent marié se trouve soupçonné d'une noire trahison envers sa femme. La cause? Un échange de valises, qui a fait emporter par ce jeune marié une valise contenant un attirail de cambrioleur et de bijoux volés, tandis que le propriétaire de cette valise a emporté la sienne où se trouvent des lettres compromettantes.

La situation n'a plus qu'à se compliquer pour devenir comiquement inextricable, jusqu'au parfait dénouement. Ce vaudeville est bien joué et peut plaire.

## Pathé-Consortium-Cinéma

**Dans les Souliers d'un Autre**, comédie dramatique (1.500 m.). — On utilise de plus en plus au cinéma le procédé des frères jumeaux sosies, qu'on peut facilement prendre l'un pour l'autre; cela donne lieu incontestablement à des remarquables effets, et permet des scènes d'un haut intérêt.

*Dans les Souliers d'un Autre* est ainsi l'histoire d'un pasteur dont le frère jumeau emprunte la personnalité. Ce frère a commis étant caissier l'imprudence de prêter l'argent de son patron à quelqu'un qui ne lui a pas rendu pour le jour fixé, et il a ainsi été en prison. Le pasteur se trouve avoir à subir une lutte très violente contre un certain larron, et c'est parce que le pasteur est généralement trop faible, que son frère, sorti de prison, se substitue à lui, et devient pendant quelque temps le véritable pasteur.

Un certain nombre de scènes dramatiques fort belles exhaussent l'intérêt de ce film, au cours duquel se déroule une idylle assez charmante.

**Le Comte de Monte-Cristo**, réédition. — Le succès de Monte-Cristo est inépuisable. Y aura-t-il autant de spectateurs nouveaux dans les salles que de spectateurs qui voudront le revoir? C'est un sujet de concours, et les chiffres se tiendront de près.

**Charlot et Casimir, Fous d'Amour**, réédition. — Ce Charlot n'a pas vieilli.

## Universal Location

**Queenie, Médecin**, comique (479 m.). — Toute la création y passera; voici une jument qui nous donne l'illusion d'une parfaite artiste de cinéma. Et cela aura du succès.

**Un Fiancé Récalcitrant**, comédie (1.350 m.). — De toutes les jeunes filles fantasques, Nane est la plus singulière. C'est la poupée mal élevée.

POUR VENDRE A L'ÉTRANGER  
IL N'EXISTE QU'UN SEUL MOYEN  
Y FAIRE DE LA PUBLICITÉ

Votre intérêt est donc d'utiliser

“CINÉ-MUNDIAL”

luxueux magazine cinématographique intéressant TOUT LE MONDE

Edité par “Chalmers Publishing Co” de New-York, la plus ancienne et la plus importante firme éditoriale du monde. Egalement éditeurs du “Moving Picture World” ainsi que plusieurs ouvrages techniques.

CINÉ-MUNDIAL, dont le tirage est énorme, est le seul journal circulant dans tous les pays de langues espagnole et portugaise sans exception.

Pour tous renseignements sur la publicité, abonnements, etc., s'adresser au seul agent pour la France :

J. GRAU-R.

(18, Rue Vinciguerra, à Fontenay-sous-Bois)

Son père s'en débarrasse en la mariant. La contraignante, au lieu d'accepter son cousin René qui ne demande que ça, exige Tony, qui ne s'en soucie guère.

Et le film se déroulera jusqu'à ce que Tony veuille à son tour tandis que Nane ne voudra plus, et qu'on tombe enfin sur l'accord final.

## Etablissement Georges Petit

**Sa Vengeance**, comédie dramatique. — Sur l'écran comme dans la salle, il arrive au cinéma que les innocents pâtissent. C'est ainsi dans *Sa Vengeance*, où l'on voit une femme que la calomnie a perdu, essayer de perdre à son tour celle qui l'a calomniée. Mais celle-ci, très chanceuse, a un fils qui tue son prétendu séducteur; et celle-là, la malheureuse qu'un racontar a précipité dans le déshonneur, et qui a toutes les misères, s'accuse du crime et est condamnée à mort. C'est un peu sombre, malgré l'interprète Pauline Frédérick.

A. TENEVAIN.

# PROPOS CINÉMATOGRAPHIQUES



## LE CONTRAT-TYPE

La section cinématographique de l'Union des Artistes dramatiques et lyriques, nous prie d'ajouter la précision suivante à l'article que *La Cinématographie Française* du 26 avril dernier a publié au sujet du contrat-type établissant les relations entre interprètes et metteurs en scène ou producteurs de films. Le travail élaboré par les délégués de l'Union des Artistes et ceux de la Société des Auteurs de films n'est encore qu'un projet de contrat, dont le texte ne saurait être définitif et les clauses régulièrement appliquées tant qu'il n'aura pas été ratifié par la section cinématographique de l'Union tout entière, d'une part, et le Comité des Auteurs de films, au complet, d'autre part. Puis, l'accord réalisé entre ces deux groupements, il faudra présenter le contrat aux maisons de production et le faire adopter par elles.

## TOUT EST BIEN...

Max Linder est retrouvé. Et il dément avec énergie les mobiles que l'on a prêtés à sa fugue. Il n'a enlevé personne. Il ne se marie pas. Rien de tout cela n'a jamais existé.

Dont acte.

En ce qui nous concerne, d'ailleurs, nous n'avons fait que mentionner, comme nous le devons par souci de l'information, les récits publiés par la presse quotidienne.

## HISTOIRE D'AMOUR

Le « Film Complet » publié dans son numéro du 13 mai, une *Histoire d'Amour* qui est tirée du film *A l'Ombre du Vatican*, éditée par les Etablissements « L. Aubert » et dont la réalisation est de Gaston Ravel.

Cette adaptation littéraire est de M. Alboynéau.

## POUR LA MUTUELLE DU CINÉMA

Le Conseil d'administration nous fait parvenir cet intéressant avis :

De nombreux sociétaires nous demandent depuis quelque temps la communication de la liste des docteurs attachés à notre Mutuelle. Le Conseil d'administration a décidé que, jusqu'à complète mise au point de ce service, les adhérents peuvent continuer à recevoir les soins de leur médecin habituel.

Le prix des visites sera remboursé de la manière suivante :

Visite faite au domicile du malade, 6 fr.

Visite passée chez le docteur, 4 fr.

Il est bien entendu que cet état de choses est momentané et que, d'ici peu, la liste des médecins attachés à notre Société sera communiquée à tous les adhérents.

## LES TAXES

Extrait d'un rapport du Conseil d'Administration des Etablissements « Aubert ».

« Le montant des taxes diverses que nous avons eu à payer du seul fait que l'exploitation des théâtres que nous contrôlons, s'est élevé à 1.404.158 francs, somme qui dépasse considérablement les bénéfices que nous pouvons retirer de ladite exploitation avant tous amortissements. »

## LA FIN D'UN RÊVE

Au N° 5, de la rue de Savoie ont enfin disparu les plaques de marbre noir à inscriptions dorées qui, jusqu'à ces derniers jours, rappelaient le beau rêve, évanoui à grands fracas, d'André Himmelfarb, dit Himmel.

Au fait, que devient donc le procès Himmel?

LES PRODUCTIONS DE LA STAR FILM

MIREILLE

LE SANG BLEU

de MISTRAL

de BALZAC

LE CLAN DES AIGLES

avec

MARY PICKFORD

et

POUR LA PREMIÈRE FOIS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE DANSES

et les 24 HEURES

Organisé par COMEDIA

Le plus intéressant des Documentaires

300 MÈTRES

Le premier film d'un Championnat du Monde réunissant des Concurrents Français, Anglais, Américains, Espagnols et Portugais, et disputé d'après des Règlements nouveaux

STAR FILM ÉDITION, 19, rue Richer, PARIS

Téléphone : BERGÈRE 51-09

**LE VRAI SUCCÈS**

*La Dame de Monsoreau* qui vient de sortir en public le 27 avril dans les salles parisiennes connaît actuellement un des meilleurs succès des films à épisodes.

Le public fait fête aux belles images qu'anima le talent de Le Somptier et les éloges sont unanimes de tous côtés.

Plusieurs salles parisiennes ont fait de grands panneaux spéciaux pour lancer ce film. Signalons ceux du *Palais-Rochecouart*, *Electric-Palace*, qui sont deux véritables modèles du genre.

*La Dame de Monsoreau*, film français, est parti pour la plus belle des carrières.

**LES GRANDS DOCUMENTAIRES.**

Le dernier film documentaire de la Maison « Victor Marcel Productions », *L'Escalade de la Grande Arête*, remporte actuellement un très gros succès à la Salle Marivaux. Cet exploit gigantesque de trois grimpeurs que l'on voit s'arc-bouter à des saillies de roc minuscules, treize mètres au-dessus du sol, l'effroyable vide dans le dos, fait sensation à chaque représentation.

**DE PASSAGE**

Une des personnalités les plus considérables de l'écran américain, M. Hugo Riesenfeld, directeur newyorkais des trois grands établissements de Broadway le « Rialto », le « Rivoli », le « Criterion », est à Paris.

— On attend à Paris Mae Murray, qui vient tourner les extérieurs de son nouveau film.

**LE FILM LATIN**

Le film latin est-il sur le point de se réaliser?

L'un de nos plus remarquables animateurs, Robert Boudrioz, tourne en ce moment à Turin.

**LE CHATEAU DU DOCTEUR MYSTÈRE**

Ce film curieux dont nous avons parlé lors de sa présentation par les Établissements « Aubert » est déjà retenu par bon nombre de salles parisiennes, parmi lesquelles nous citerons :

*Royal-Wagram; Tivoli; Saint-Paul; Capitole; Aubert-Palace; Palais-Rochecouart; Select; Colisée; Palais des Fêtes; Montrouge; Paradis-Palace; Régina; Féérique; Voltaire; Parisiana; Gambetta; Grenelle; Maillot-Palace.*

Comme on le voit, cette première liste en dit long sur la qualité de ce film dramatique.

**ON TOURNE**

René Hervil achève le découpage de la pièce de Pierre Wolff : *Le Secret de Polichinelle*, qu'interpréteront Maurice de Féraudy et M<sup>me</sup> Jeanne Cheirel.

— Jacques Feyder tourne *Le Mont Saint-Bernard*, avec Burel comme opérateur. On cite parmi ses interprètes : M<sup>lle</sup> Rachel Devirys, M. Vina, M. Henri Duval.

— M. Gaston Ravel va tourner pour le compte de M. Alexandre Nalpas, deux comédies très parisiennes qu'interpréteront notamment M<sup>lle</sup> Monique Chrysès, M. Roger Gaillard, de la Comédie-Française, M<sup>lle</sup> Jeanne Heilbling.

— M. Théo Bergerat va commencer *Mimi Pinson*, avec l'interprétation de M<sup>lle</sup> Maud Garden.

— M<sup>me</sup> Germaine Dulac va tourner *Le Cachet Rouge*, avec M<sup>lle</sup> Denise Legeay et M. Georges Charlia.

— MM. Georges Lannes et Raullet vont tourner : *Le Petit Jacques*, de Jules Claretie, avec MM. Henri Baudin, Schutz et Marcel Vibert.

— M. Adrien Caillard va tourner *La Guitare et le Jazz Band*, d'Henri Duvernois, avec Harry Pilcer et Marthe Régnier.

— MM. Louis Mercanton et Rumbold, qui doivent commencer prochainement : *L'Affaire du Collier*, viennent d'engager l'excellent artiste qu'est M. Decœur pour créer le rôle de Cagliostro.

**DEUIL**

Nous avons appris avec un réel chagrin le grand deuil qui a frappé notre ancien collaborateur M. Pierre Simonot.

Son plus jeune fils vient de succomber à Nancy aux suites de blessures de guerre.

Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille nos condoléances très émues.

**LES MEILLEURS****CHARBONS TRICOLORES DE NANTERRE**

— DÉPOT GÉNÉRAL —

**MAISON DU CINÉMA**

50, Rue de Bondy, PARIS

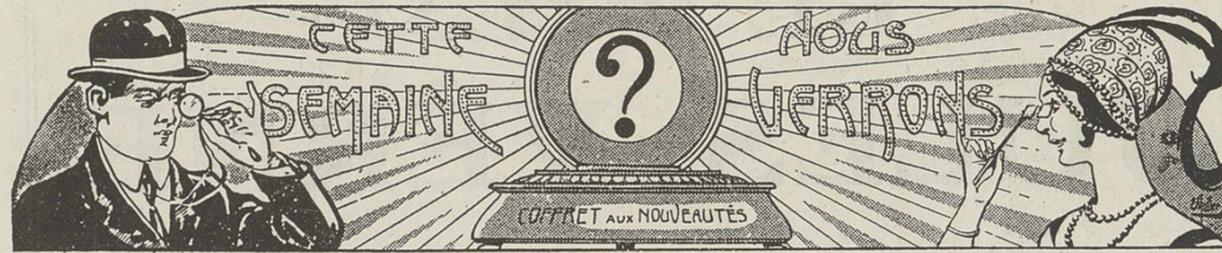
# LE FILM JULES VERNE

50, rue de Bondy, et 2, rue de Lancry

**PARIS**Droits d'adaptation et d'exploitation cinématographique des œuvres de JULES VERNE  
pour le monde entier

**LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS**  
**VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS**  
**CINQ SEMAINES EN BALLON**  
**DE LA TERRE A LA LUNE**  
**L'ARCHIPEL EN FEU**  
**VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE**  
**L'ILE MYSTERIEUSE**  
**LA MAISON A VAPEUR**  
**HECTOR SERVADAC**  
**AVENTURES DU CAPITAINE HATTERAS**

Toute l'œuvre de JULES VERNE est à filmer



EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL  
de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LUNDI 7 MAI

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

Cinématographes Phocéa

8, rue de la Michodière Téléphone : Gutenberg 50-97  
50-98

Phocéa. — Le Calice, grande scène dramatique (réédition)..... 1.500 m. env.

Phocéa. — Dix Minutes au Music-Hall, revue animée des meilleures attractions du monde entier (Magazine n° 40)..... 235 —

Total..... 1.735 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Fox Film Location

21, rue Fontaine Téléphone : Trudaine 28-66

Les Orphelins, mélodrame..... 1.335 m. env.

Gaspard Franche Canaille ..... 600 —

Total..... 1.935 m. env.

(à 3 h. 30)

Cinématographes Méric

17, rue Bleue

Fils de Satan, grand drame d'aventures en 6 parties, interprété par Elza Zara et Ange Rabuffa ..... 1.800 m. env.

Gladiator-Films. — LA DAME EN GRIS, grand film en 6 épisodes, de Georges Ohnet, interprété par Hélène Makowska et Guido Trento.

1<sup>er</sup> Episode : Le Coup de foudre..... 700 —

2<sup>e</sup> Episode : L'Amour fantôme..... 620 —

3<sup>e</sup> Episode : Le fiacre tragique..... 620 —

Total..... 3.740 m. env.

ARTISTIC CINÉMA, 61, rue de Douai

(à 2 h. 30)

Les Grandes  
Productions Cinématographiques

14 bis, avenue Rachel Téléphone : Marcadet 04-68

Danks-Film. — L'HOMME SANS NOM, grand film d'aventures en 6 époques. Le premier film international tourné au Danemark, Hollande, Italie, Serbie, Maroc, Espagne, Suisse.

1<sup>re</sup> Epoque : Le Voleur de Millions..... 1.500 m. env.

2<sup>e</sup> Epoque : L'Empereur du Sahara..... 1.500 —

3<sup>e</sup> Epoque : Les Fauves..... 1.500 —

Total..... 4.500 m. env.

MARDI 8 MAI

LUTETIA WAGRAM, 33, Avenue Wagram

(à 10 h. 30)

Établissements L. Aubert

124, avenue de la République Téléphone : Roquette 73-31  
73-32

Films Mercanton. — Sarrati le Terrible, film français tiré du célèbre roman de Jean Vignaud, par Mercanton et Hervil.

Date de sortie 7 septembre.

SALON DE VISIONS CINÉGRAPHIQUES

3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Téléphone : Nord 51-13

Pour être édité le 22 juin.

First National. — Exclusivité Gaumont. — La Fille de Malone, comédie dramatique interprétée par Norma Talmadge (2 affiches 110/150, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos 18/24)..... 1.800 m. env.

Film C. P. Exclusivité Gaumont. — RISQUE TOUT (1 affiche 110/150, 1 affiche 90/130, 1 jeu de photos 18/24)

9<sup>e</sup> Episode : Au Sein des flots..... 790 —  
Ce film ne sera pas présenté.

Pour être édité le 11 mai.

Gaumont Actualités N° 19..... 200 —

Pour être édité le 29 juin.

Union Cinématographique Italienne contrôlée en France par Gaumont. — L'Inconnue, comédie dramatique interprétée par Pina Menichelli (1 affiche 110/150, 1 jeu de photos 18/24)..... 1.550 —

Film C. P. Exclusivité Gaumont. — RISQUE TOUT (1 affiche 110/150, 1 affiche 90/130, 1 jeu de photos 18/24).

10<sup>e</sup> Episode : La Grotte Mystérieuse..... 890 —  
Ce film ne sera pas présenté.

Mermaid Comédie. — Exclusivité Gaumont. — Passe moi le Coco, comédie burlesque (1 affiche 110/150)..... 550 —

Total..... 3.190 m. env.

ARTISTIC CINÉMA, 61, rue de Douai

(à 2 h. 30)

Les Grandes  
Productions Cinématographiques

14 bis, avenue Rachel Téléphone : Marcadet 04-68

L'HOMME SANS NOM.

4<sup>e</sup> Epoque : Le Flot d'Or..... 1.500 m. env.

5<sup>e</sup> Epoque : Les Cornes du Taureau..... 1.500 —

6<sup>e</sup> Epoque : Le Carnaval du bonheur..... 1.500 —

Total..... 4.500 m. env.

MERCREDI 9 MAI

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 9 h. 30 précises)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin Téléphone : Nord 68-58

Edition du 20 juillet

Le Film d'Art. — Pathé Consortium Cinéma. — LE COMTE DE MONTE CRISTO, d'après l'œuvre célèbre d'Alexandre Dumas père, et Auguste Maquet. Adaptation et mise en scène de H. Pouctal. (Réédition en 2 parties). Par partie : (1 affiche 160/240, 2 affiches 120/160, 1 série photos). Deuxième partie..... 2.175 m. env.

Edition du 20 juillet

Pathé Consortium Cinéma. — L'Heureux Hasard, comédie en 4 parties (1 affiche 120/160)..... 1.210 —

Pathé Consortium Cinéma. — Beaucitron, adroit policeman, scène comique interprétée par Harry Pollard (1 affiche 120/160)..... 300 —

Edition du 15 juin

Pathé Consortium Cinéma. — Pathé Revue N° 24 (1 affiche 120/160)..... 200 —

Pathé Consortium Cinéma. — Pathé Journal, actualités mondiales (1 affiche 120/160).

Total..... 3.885 m. env.

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 h. 15)

**Union-Éclair-Location**

12, rue Gaillon

Eclair-Journal, actualités du monde entier.



(à 2 h. 30)

**Universal Film**12, rue de la Tour des Dames Téléphone : Trudaine 42-32  
— 42-33

L'Amour et la Raison.

Brownie épicier, comique.

Universal Magazine N° 23.



(à 3 h. 55)

**Établissements L. Van Goitsenhoven**

16, rue Chauveau-Lagarde

Le Régime sec.

Les Chasseurs de Formules.

HISTOIRE NATURELLE.

1<sup>re</sup> Partie : Electro-Magnétisme.

(à 5 h. 10)

**Rosenvaig Univers Location**

4, Boulevard Saint-Martin

Monat Film. — Les Vipères, grand drame en 4 parties, interprété par Montagu Love et Allen Walker (photos, affiche)..... 1.600 m. env.

**SAMEDI 12 MAI****CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière**

(à 10 heures)

**Cinématographes Harry**

158 ter, rue du Temple Téléphone : Archives 42-54

Select Pictures. — La Cigarette Mystérieuse, grande série d'aventures en 5 parties, interprétée par Miss Hazel Dawn et Bert Lytell (2 affiches, photos)..... 1.665 m. env.

Production Française. — L'Expiation, comédie dramatique en 4 parties, interprétée par : Mmes Nina Marsanoff, Lyse Jaffry et MM. G. Dini et Jo Darlington (2 affiches, photos) 1.085 —

Educational. — Les Merveilleuses Cataractes du Niagara, documentaire..... 240 —

Total..... 2.990 m. env.

**SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens**

(à 10 heures)

**Société Anonyme Française des Films Paramount**63, avenue des Champs-Élysées Téléphone : Elys. 66-90  
— 66-91

Paramount. — Le Beau Revel..... 1.520 m. env.

Zéphyrin fait du Spiritisme.

Palma de Majorque.

Tous les Directeurs  
de Cinémas lisent

“ La Cinématographie o o o o  
o o o o o o o o o o Française ”

Le Gérant : E. LOUGHET.

Imp. C. PAILLÉ, 7, rue Darcet, Paris (17<sup>e</sup>)**Pour TOUS vos Imprimés**

adressez-vous à

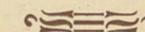
**LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE**

SERVICE DE PUBLICITÉ

QUI ÉDITE LES TRAVAUX

**LES PLUS ARTISTIQUES**

et

**LES PLUS LUXUEUX****TOUTES****NOS AFFICHES LITHO, PHOTO-LITHO ET TYPO****NOS BROCHURES, NOTICES HÉLIO ET TYPO, ETC.**sont exécutées par les **MEILLEURS DESSINATEURS**

Nos Cartes Postales sont les plus goûtées du Public

EXPLOITANTS. Dans votre intérêt, confiez-nous la concession du programme de votre Établissement

Adresser toute demande de Devis à

**LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE**50, rue de Bondy  
2, rue de Lancry  
PARISTéléphone : NORD } 19.86  
76.00  
40.39



Edition de la Cinématographie Française,  
50. Rue de Bondy. Paris